

BURKINA FASO



UNITE - PROGRES - JUSTICE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

**Suivi-évaluation de la situation
alimentaire et nutritionnelle des ménages
et de classification des communes en
insécurité alimentaire**

Rapport Global

Décembre 2023

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	ii
LISTE DES FIGURES.....	iii
INTRODUCTION	1
Objectif global.....	2
FAITS SAILLANTS.....	4
I. APERÇU ET ISSUE DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE 2023/2024	5
1.1. Performance de la campagne agricole humide 2023/2024	5
1.1.1. Performance de la production de céréales	5
1.1.2. Performance de la production des cultures de rente	5
1.1.3. Performance des autres cultures vivrières.....	6
1.1.4. Principaux facteurs explicatifs	6
1.2. Performance de la production pastorale.....	6
1.3. Déroulement de la campagne agricole sèche.....	7
1.3.1. Soutien à la production de la campagne sèche	7
1.3.2. Emblavures	8
1.3.3. Opérations culturales en cours et anomalies	8
1.3.4. Stades phénologiques et anomalies.....	8
1.4. Situation de la campagne pastorale	9
1.4.1. Situation des pâturages, des stocks fourragers, des SPAI et des points d'eau	9
1.4.2. État physique et sanitaire des animaux	10
1.4.3. État des transhumances et des conflits.....	11
II. SITUATION DES MARCHES	12
2.1. Situation des marchés des produits agricoles.....	12
2.1.1. Offre et demande céréaliers	13
2.1.2. Flux entrants et sortants de céréales	13
2.1.3. Analyse des prix des produits agricoles	13
2.2. Situation des marchés des produits maraîchers.....	18
2.2.1. Offre et demande des produits maraîchers	18
2.3. Situation des marchés des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).....	18
2.3.1. Offre et demande des PFNL	18
2.3.2. Flux entrants et sortants de PFNL	18
2.3.3. Analyse des prix des PFNL	19
2.4. Situation des marchés à bétail. :.....	19
➤ Fonctionnement des marchés à bétail.....	19
2.4.1. Offre et demande de bétail	20
2.4.2. Flux entrants et sortants de bétail	20
2.4.3. Termes de l'échange (TDE) bétail/céréales	22
2.4.4. Situation des sources de revenu des ménages et stratégies d'adaptation liées aux revenus	22
2.4.5. Consommation alimentaire des ménages et stratégies liées à l'alimentation	23
III. SITUATION SANITO-NUTRITIONNELLE	23
3.1. Situation des cas de maladies (diarrhée, anémie, paludisme, dengue).....	23
3.2. Situation des admissions de MAM.....	25
3.3. Situation des admissions des MAS	25
3.4. État de prises en charges.....	26
3.5. Fonctionnalité des centres de santé	26
IV. SITUATION DES PDI ET AUTRES CATASTROPHES	27
4.1. Situation des PDI.....	27
4.2. Situation des autres catastrophes.....	27
V. ZONES A RISQUES DE FAIBLE PRODUCTIVITE AGROPASTORALE, DINSECURITE ALIMENTAIRE ET STRATEGIES D'ADAPTATION	27
VI. IDENTIFICATION DES COMMUNES EN INSECURITE ALIMENTAIRE DANS LES PROVINCES EN PHASES 2 ET 3 DU CADRE HARMONISE	29

VII. SITUATION DES INTERVENTIONS HUMANITAIRES	32
Plusieurs interventions humanitaires ont eu lieu au cours de la période d’octobre à début décembre 2023. Il s’agit essentiellement des appuis alimentaires, d’articles ménagers essentiels (AME), de cash transfert, d’intrants nutritionnels, de kits scolaires au profit des PDI et autres personnes vulnérables. Les donateurs sont l’Etat à travers le CONASUR, les partenaires locaux (Association Munyu, Association Djiguitougou de la Comoé-ADC, OCADES, etc.), les ONG (ACF, Interpeace, VSF, Helvetas, CIAUD Canada, etc.)	
	34
En termes de perspectives, il est prévu :	34
VIII. PERSPECTIVES	36
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	36
ANNEXES	v

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BMCRF	Brigade Mobile de Contrôle et de la Répression contre le Fraude
CIC-B	Comité interprofessionnel des Céréales du Burkina
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DGESS	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGEVCC	Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DGFOMR	Direction Générale du Foncier et de l'Organisation du Monde rural
DGPA	Direction Générale des Productions Animales
DGPV	Direction Générale des Productions Végétales
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DGRH	Direction Générale des Ressources Halieutiques
DGSV	Direction Générale des Services Vétérinaires
DRARAH	Direction Régionale de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques
FS	Formation Sanitaire
MAG	Malnutrition Aiguë Globale
MAM	Malnutrition Aiguë Modérée
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
MEEA	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement
NDVI	Normalized Difference Vegetation Index
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDI	Personne Déplacée Interne
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PPCB	Péripneumonie Contagieuse Bovine
PPR	Peste des Petits Ruminants
SAP	Système d'Alerte Précoce
SE-CNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SIM	Système d'Information sur les Marchés
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
SONAGESS	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire
SP/CONASUR	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de la Réhabilitation
SPAI	Sous-Produits Agro-Industriels
TDE	Termes De l'Echange
VDP	Volontaire de Défense de la Patrie

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation des appuis à la campagne agricole sèche	7
Tableau 2 : Quantités de pesticides par région	9
Tableau 3 : Situation des foyers de maladies animales dans les régions.....	11
Tableau 4 : Situation des vaccinations contre les maladies animales	11
Tableau 5 : Prix des produits maraîchers.....	18
Tableau 6 : Niveau et variation des prix des principaux PFNL en plat yorouba	19
Tableau 7 : Fonctionnalité des centres de santé	26
Tableau 8 : Situation des catégories de priorités.....	30
Tableau 9 : Situation des données utilisées.....	30

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution du prix du maïs blanc.....	14
Figure 2 : Evolution du prix du mil.....	14
Figure 3 : Evolution du prix du sorgho blanc.....	15
Figure 4 : Evolution du prix du niébé.....	15
Figure 5 : Evolution du prix du l'arachide coque.....	16
Figure 6: Evolution du prix du l'arachide graine	17
Figure 7 : Evolution du prix du riz local décortiqué.....	17
Figure 8 : Variation du Prix du taureau.....	20
Figure 9 : Variation du Prix du bélier.....	21
Figure 10 : Variation du prix du bouc	21
Figure 11 : Variation des TDE	22
Figure 12 : Situation des cas de diarrhée	23
Figure 13 : Situation des cas de paludisme	24
Figure 14 : Situation des cas de dengue.....	24
Figure 15 : Situation des cas de MAM.....	25
Figure 16 : Situation des cas de MAS	25
Figure 17 : Situation des facteurs de risque.....	27
Figure 18 : Situation des communes à risque.....	28

INTRODUCTION

La production céréalière prévisionnelle nationale de la campagne agricole 2023/2024 est estimée à 5 246 405 tonnes. Comparée à la production totale définitive de la campagne agricole 2022/2023 et à la moyenne des cinq dernières années, elle est en hausse respectivement de 1,30% et de 4,35%. La production des autres cultures vivrières (niébé, voandzou, patate et igname) estimée à 1 081 426 tonnes, est en hausse de 1,58% par rapport à la production définitive totale de la campagne passée et de 21,35% par rapport à la moyenne quinquennale. Quant aux cultures de rente, la production s'élève à 1 622 737 tonnes, soit une hausse de 2,12% par rapport à la production définitive de la campagne passée. En comparaison à la moyenne quinquennale, elle a enregistré une hausse de 8,26%.

La situation des pâturages se caractérise par une bonne disponibilité des ressources pastorales. Cependant, on note une disparité induite par les poches de sécheresse par endroit se caractérisant par une faible disponibilité du fourrage dans les régions du Centre-Nord, du Sahel et dans les provinces de Kourwéogo et de l'Oubritenga (Plateau Central), du Boulgou et du Koulpélogo (Centre-Est). A cela s'ajoute, son accès qui demeure difficile en raison de la restriction de la mobilité du bétail et la réduction des aires de pâture principalement en lien avec la situation sécuritaire et l'occupation de certains couloirs de passage ou de transhumance du bétail par les champs.

La fonctionnalité des marchés agricoles et à bétail est satisfaisant, excepté les marchés des zones en proie à l'insécurité qui sont fermés ou qui fonctionnent à minima et dont l'approvisionnement dépend largement des convois sous escortes militaires. Les prix des céréales ont subi une baisse généralisée sur tous les marchés par rapport à l'année passée à la même période et en hausse par rapport à la moyenne quinquennale de +28% pour le maïs blanc, +32% pour le mil local et +37% pour le sorgho blanc.

Quant aux marchés à bétail en cette période, les variations annuelles et quinquennales des prix sont globalement en hausse pour toutes les espèces.

Les résultats de l'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'estimation des populations à l'aide de l'outil « cadre harmonisé » de la session de novembre 2023 ont révélé neuf (09) provinces en phase 2 « sous pression », seize (16) provinces en phase 3 « crise » pour la période courante (octobre-novembre-décembre 2023). Les provinces en phase 3 sont réparties dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre-nord, du Nord, du centre-est et du Sahel.

En projection pour la période juin-juillet-août 2024, sans interventions, quatorze (14) provinces seraient en phase 2 « sous pression », dix-huit (18) pourraient connaître une situation de crise et une (01) basculerait en urgence alimentaire. Au cours de cette période, environ **2 998 380** personnes pourraient tomber en crise ou urgence alimentaire sans une assistance adaptée et immédiate en nutrition et santé, en accès alimentaire et en protection des moyens d'existence.

Dans un tel contexte, la veille informationnelle doit être maintenue. C'est ainsi que la direction générale des études et des statistiques sectorielles du ministère en charge de l'agriculture à travers son service de

l'information et d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en partenariat avec les partenaires techniques et financiers a initié cette mission de suivi-évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle courante des ménages et de classification des communes en insécurité alimentaire. Pour ce qui est de la classification des communes en insécurité alimentaire dont l'objectif est d'identifier les populations vulnérables pour une assistance humanitaire appropriée, l'analyse portera sur les provinces en phases 3 et 2 du Cadre Harmonisé de novembre 2023.

Objectif global

L'objectif global est d'analyser les besoins d'intervention dans les zones à risque de faible productivité agropastorale et d'insécurité alimentaire, de prévenir d'éventuelles perturbations de la situation alimentaire et nutritionnelle, d'analyser et classer les communes des différentes provinces par degré de vulnérabilité, tout en prenant en compte les résultats du cadre harmonisé de novembre 2023.

Objectifs spécifiques

Il s'agira de façon spécifique de :

- Collecter et analyser les données qualitatives et quantitatives sur :
 - La performance de la campagne agropastorale 2023/2024 ;
 - Le déroulement de la campagne de saison sèche ;
 - Les niveaux de stocks et la consommation alimentaire des ménages ;
 - Les marchés des produits agricoles et à bétail ;
 - La situation sanitaire et nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans essentiellement ;
- Actualiser les zones à risque de faible productivité agropastorale et d'insécurité alimentaire et les facteurs de risque ;
 - Identifier les besoins d'intervention, celles en cours et en perspectives dans les zones à risque de faible productivité agropastorale et d'insécurité alimentaire ;
- Présenter aux acteurs régionaux les résultats de l'analyse cadre harmonisé de novembre 2023 ;
- Renforcer les capacités des comités régionaux des sap-relais sur la méthodologie de classification des communes vulnérables ;
- Faire la classification des communes par province en phases 2 et 3 ;
- Définir des critères consensuels de ciblage des ménages vulnérables ;
- Identifier les besoins d'interventions spécifiques, celles en cours et en perspectives dans les communes des provinces classées en phases 2 et 3
- Dégager des perspectives alimentaire et nutritionnelle des ménages ;
- Formuler des recommandations pertinentes pour orienter les décideurs.

DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission conjointe de suivi et d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages et de classification des communes en insécurité alimentaire s'est déroulée du 10 au 16 décembre 2023 dans toutes les régions du pays. Elle a été conjointement mise en œuvre par des représentants des structures étatiques (SE/CNSA, DGFOMR, DGESS/MARAH, DGPV, SONAGESS, DGEVCC, SP/CONASUR, DGADI, BMCRF/MDICAPME, DGSV, DRARAH), des projets et programmes de développement (PRAPS2-BF, HYDROMET), de la Société civile (CIC-B) et du Système des Nations Unies (PAM, FEWS NET), membres du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires. Au cours de cette mission, les appréciations ont porté sur la performance de la campagne agropastorale 2023/2024, le déroulement de la campagne de saison sèche, les niveaux de stocks et la consommation alimentaire des ménages, les marchés des produits agricoles et à bétail, la situation sanitaire et nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans essentiellement, la situation des catastrophes et les déplacements de populations ainsi que les interventions humanitaires et les perspectives.

Par ailleurs, une actualisation des zones à risque de faible productivité agropastorale et d'insécurité alimentaire et les facteurs de risque ainsi que la classification des communes par province en phases 2 et 3 ont été effectués en collaboration avec les acteurs régionaux.

Pour avoir les résultats escomptés, les équipes ont animé des focus groups avec les communautés, échangé avec les autorités administratives, les services techniques et les partenaires au développement d'une part, et procédé à des visites de marchés des produits agricoles et du bétail pour échanger avec les différents acteurs (commerçants, acheteurs, intermédiaires, etc.) d'autre part. Des visites de sites d'exploitations et des interviews ont été également réalisées.

Un atelier de deux (02) jours en prélude à la rencontre régionale ont été organisés dans le chef-lieu de la région pour procéder à l'analyse des communes et à l'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle. Les participants à cet atelier étaient des cadres issus des structures membres du comité régional de SAP relais (agriculture/élevage, environnement/eau, santé, action sociale, les associations locales de producteurs, les ONG intervenant dans la région, etc.).

Une rencontre régionale s'est tenue dans les chefs-lieux des régions avec le dispositif régional de sécurité alimentaire composé des différentes structures techniques, des partenaires actifs dans le domaine de la sécurité alimentaire, des associations et organisations paysannes afin de valider les résultats de la mission.

FAITS SAILLANTS

La situation de la campagne agricole
Perturbation des récoltes liée à l'insécurité dans certaines zones de production
Performance moyenne de la campagne agricole humide de façon générale avec la poursuite des récoltes toutefois perturbées par l'insécurité
Démarrage effectif de la campagne de production de saison sèche
Insuffisance d'appui en intrants et équipements pour la campagne sèche
Niveau moyen de remplissage des retenues d'eau pour les activités de la campagne sèche
Bonne disponibilité des produits maraichers
La situation pastorale
Bonne disponibilité des ressources pastorales avec cependant une accessibilité réduite pour les éleveurs due à la situation sécuritaire et l'occupation des pistes à bétail et leur utilisation pour le compostage.
Bon état d'embonpoint des animaux
Faible disponibilité et accessibilité réduite des SPA et des SPAI pour les éleveurs
Situation zoo-sanitaire calme avec la poursuite des campagnes de vaccination
La situation des marchés agro-sylvo-pastoraux
Bon fonctionnement des principaux marchés excepté ceux en proie à l'insécurité
Baisse globale des prix des céréales par rapport au mois passé mais en hausse par rapport à l'année passée et à la moyenne quinquennale
Difficultés de renouvellement des stocks par les commerçants à cause de l'inaccessibilité des zones de production et zones de collecte des produits agricoles
Disponibilité moyenne des produits céréaliers sur les marchés
Bonne disponibilité des produits maraichers sur les marchés
Hausse importante de l'offre et de la demande sur les marchés à bétail surtout les petits ruminants et la volaille.
Diminution des circuits d'approvisionnement en raison de l'insécurité
Stabilité des prix des PFNL par rapport aux mois précédents, mais en hausse comparativement à l'année passée et à la moyenne quinquennale
Les perspectives alimentaires
Baisse des prix des céréales au cours des prochains mois
Légère détérioration des conditions alimentaires du bétail
Hausse éventuelle du prix des animaux à l'orée des périodes de fêtes en fin décembre
Dégradation du pâturage naturel du fait des intempéries, de l'action des animaux (ingestion et piétinement) et des feux de brousse dans les trois prochains mois

Bonne disponibilité des produits maraichers
Situation alimentaire difficile pour les ménages vulnérables
La situation humanitaire et interventions
Afflux continu des PDI vers les centres urbains à cause de la dégradation sécuritaire
Difficultés de ravitaillement de certaines zones par l'Etat et ses partenaires à cause de l'insécurité
Besoins d'assistance alimentaire de plus en plus importants liés à l'afflux des PDI et la pression sur les ressources naturelles

I. APERÇU ET ISSUE DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE 2023/2024

1.1. Performance de la campagne agricole humide 2023/2024

Au cours de la campagne agricole 2023-2024, les producteurs se sont attelés à la production de plusieurs cultures dont les céréales, les cultures de rente et les cultures vivrières avec des performances diverses en comparaison des résultats de la campagne agricole écoulée à la même période.

1.1.1. Performance de la production de céréales

Selon les résultats prévisionnels de la présente campagne agricole humide se sont 4 178 383 ha qui ont été consacrées à la production céréalière au niveau national. Cette superficie est en baisse respectivement de 2,85% et 2,50% par rapport à la campagne écoulée et à la moyenne quinquennale. L'exploitation de ces superficies a permis de produire 5 246 405 tonnes de céréales. Cette production en légère hausse de 1,30% par rapport à la campagne précédente et de 4,35% comparativement à la moyenne des cinq dernières campagnes. Les productions céréalières les plus élevées par ordre d'importance sont enregistrées dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest. Néanmoins, des baisses de production par rapport à la campagne écoulée sont enregistrées dans les régions du Sahel (-30%), du Centre (-26,43%), de la Boucle du Mouhoun (-10,45%), du Centre-Nord (-14,2%) et du Centre-Sud (-08,50%).

1.1.2. Performance de la production des cultures de rente

La production prévisionnelle des cultures de rente est estimée à 1 622 737 tonnes sur une superficie exploitée de 1 825 836 ha. En comparaison à celle de l'année passée, la production est en légère hausse de 2,12% comparativement à la campagne précédente et en hausse de 8,26% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Les productions sont dominées respectivement par les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest. Des hausses annuelles de production sont enregistrées dans les régions du Nord (+25%), du Centre-Est (+22%), du Sud-Ouest (21,3%), du Centre-Nord (20,6%), des Cascades (16,85%), des Hauts-Bassins (10,1%) et du Plateau Central. Par contre, des baisses par rapport à la campagne précédente sont enregistrées dans les régions du Centre (-17,30%), du Centre-Sud (-16%), de la Boucle du Mouhoun (-15,76%), de l'Est (-12%), du Centre-Ouest (-2%) et du Sahel.

1.1.3. Performance des autres cultures vivrières

La production prévisionnelle des tubercules (igname, patate), légumineux (niébé, voandzou) et oléagineux (sésame, arachide) est de 1 081 426 tonnes. Cette production est stable (+1,58%) par rapport à l'an passé malgré une légère baisse des superficies (-3,13%). En comparaison à la moyenne des cinq dernières campagnes, la production est en hausse de 21,35%. La région du Centre-Ouest enregistre la plus forte production, elle est suivie du Nord et des Hauts-Bassins. Des baisses de production par rapport à la campagne écoulée sont enregistrées dans les régions du Centre (-26,77%), des Hauts-Bassins (-16,8%), de la Boucle du Mouhoun (-14,98%), du Nord (-6,41%) et du Centre-Ouest (-5%).

1.1.4. Principaux facteurs explicatifs

Les principaux facteurs explicatifs pour les hausses de productions sont liés aux bonnes conditions pluviométriques et les efforts consentis par l'état et ses partenaires pour la mise à disposition des intrants et équipements agricoles aux profits des producteurs et productrices. Les baisses locales de productions sont principalement attribuables au démarrage tardif de la campagne agricole, aux séquences sèches observées à partir du mois de septembre, aux inondations et à la dégradation du contexte sécuritaire dans certaines localités dont la région de l'Est, du Nord, et de la Boucle du Mouhoun. Les corolaires de cette situation sécuritaire sont les baisses de superficies, les difficultés d'acheminement des appuis en engrais minéraux et en semences améliorées, ainsi que la faible disponibilité desdits intrants de production sur les marchés.

1.2. Performance de la production pastorale

Le bilan fourrager n'a pas encore livré les résultats validés. Néanmoins, sur la base des informations préliminaires dans la région de l'Est, la production de biomasse en 2023 est en excès dans la plupart des provinces de la région (indice de vulnérabilité compris entre + 0.00 à + 0.03) comparativement à la production de l'année 2022 à l'exception des provinces des Balé et du Mouhoun où des déficits sont enregistrés avec des indices de vulnérabilités de -0.01. Dans les régions du Sahel, du Centre-Nord et du Centre-Ouest la production pastorale est jugée faible dans l'ensemble par rapport à l'année précédente. La disponibilité du pâturage naturel dans le Centre-Est est estimée faible dans les provinces du Boulgou, du Kouritenga et moyenne dans la province du Koulpélogo. Cette disponibilité est similaire à la même période de l'année dernière. Au Centre-Sud, le pâturage naturel est assez fourni dans la province du Nahouri, équilibré dans le Zoundwéogo et déficitaire dans la province du Bazèga. La faiblesse du disponible fourrager est liée au la mauvaise pluviométrie enregistrée dans certaines localités et à la l'insécurité qui affecte les productions pastorales surtout dans les zones à fort défi sécuritaire, où ces ressources sont inaccessibles. Cette situation a pour conséquence une baisse de la production laitière et des œufs. Compte tenu de ce contexte difficile, le prix du sac de 50 kg de SPAI varie en 16 000 et 18 000 francs dans la région du Sahel. Dans l'optique d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité, l'Etat et ses partenaires ont mis à la disposition des éleveurs des sous-produits à prix social/subventionné. Par contre, dans la région du Sud-

Ouest, la bonne pluviométrie de la campagne agricole a permis une bonne fourniture des ressources fourragères ainsi que des points d'abreuvement.

1.3. Déroulement de la campagne agricole sèche

La campagne agricole sèche 2023-2024 débutée dans le mois d'octobre, se déroule très bien sur toute l'étendue du territoire national. En effet, tous les acteurs s'attèlent pour une réussite de cette campagne agricole sèche. Ainsi, des appuis en intrants et matériels agricoles de l'Etat et de ses partenaires dans le cadre de l'offensive agropastorale et halieutique sont déployés au profit des producteurs. Aussi, le dispositif d'appui-conseil est à pied d'œuvre pour la réalisation des activités de sensibilisations sur la gestion rationnelle de l'eau, la mise en place des pépinières, le choix et l'utilisation rationnelle des pesticides et le respect de l'itinéraire technique de production maraichère.

1.3.1. Soutien à la production de la campagne sèche

Pour soutenir la production de la campagne agricole sèche, des actions appuis-conseils et de renforcement des capacités des producteurs ont été faits par les agents des services déconcentrés du Ministère en charge de l'agriculture. Aussi, des intrants et matériels agricoles sont octroyés aux producteurs par l'Etat et ses partenaires. Le tableau ci-dessous donne les détails des appuis à la campagne agricole sèche au profit des producteurs dans toutes les régions du Burkina Faso.

Tableau 1: Situation des appuis à la campagne agricole sèche

Régions	NPK (kg)	Urée (kg)	FO (kg)	Semences Maraichères (kg)	Semences Riz(kg)	Pomme de terre (Kg)	Semences de Niébé (Kg)	Semences de Maïs(kg)	Motopompe	Pesticides liquides (L)	Pesticides solides (G)
Boucle du Mouhoun	0	0	0	2,49	80 000	0	5 500	5 200	34	216	0
Cascades	114	57	0	300	0	0	0	0	28	196,5	12770
Centre	0	0	0	100	0	0	0	0	0	115	150
Centre Est	0	0	0	2 699,719	138	20 000	0	0	0	0	0
Centre Nord	0	0	0	30374,9	0	0	0	0	0	147	16730
Centre Ouest	0	0	0	1029,23	0	17 700	900	0	0	0	0
Centre Sud	169 000	0	0	1 333,5	6 284	26 000	0	12 293	0	117	11 650
Est	872,5	295,95	372,5	520	7617	0	0	8786	0	213	21 280
Hauts-Bassins	941	520,5	0	678	13989	0	0	12033	0	0	0
Nord	1133500	414 250	2 000	1 040	6 896	141 000	1 250	10 802	0	0	0
Plateau central	0	0	0	180	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	204	0	0	0	0	0	67,627	0
Total	1304427,5	415123,45	2372,5	34428,62	114924	204700	7650	49114	62	1072,127	62580

Source : DRARAH, 2023

1.3.2. Emblavures

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'offensive agropastorale et halieutique, des producteurs ont procédé à des emblavures de cultures, toutes spéculations confondues autour des points d'eau. Les cultures maraîchères occupent une place de choix des superficies emblavées, suivies des céréales, les tubercules et racines, les fruits et enfin les légumineuses. Dans la région du Nord, les cultures maraîchères occupent 7 842,835 ha des emblavures, les céréales 1 118,37 ha, les tubercules 921,78 ha, les fruits 369,82 ha et les légumineuses 94,865 ha. Par ailleurs, dans la Boucle du Mouhoun, les emblavures ont concerné 3 869 ha de cultures maraîchères, 359,6 ha de céréales, 557,8 ha pour les fruits, et 45,07 ha pour les tubercules.

Dans la région du Centre, les emblavures sont réparties en 1359,175 ha de cultures maraichères, 226,25 ha de maïs et 41 ha de pomme de terre.

Au Plateau Central, les cultures maraîchères occupent 1 646,73 ha des emblavures, les céréales 40,863 ha. Pour ce qui est du Centre Est, les emblavures sont estimées à 2357,74 ha pour les cultures maraîchères, 179,14 ha pour les céréales et 131, 8 ha pour la Pomme de terre.

- **Innovation**

La promotion de cultures hors sol et la production biologique sont les principales innovations pour cette campagne dans la région du Centre-Ouest

1.3.3. Opérations culturales en cours et anomalies

Les opérations culturales en cours concernent : la confection des planches, la mise en place des pépinières, le labour, les semis, les entretiens des cultures et les récoltes de certains produits maraichers (tomate, haricot vert, oignon, chou, poivron, laitue, etc.). Le niveau d'appréciation de ces opérations culturales est normal pour l'ensemble des cultures. Par ailleurs, le niveau d'exécution de ces opérations culturales sont diversifiées pour l'ensemble des régions du pays.

A titre illustratif, au Centre-Est, les labours sont exécutés entre 75-100%, le semis/repiquage 25-50% et le sarclo-binage 0-25%. Par ailleurs, à la Boucle du Mouhoun, les labours sont à un taux d'exécution allant de 0 à 75% pour la plupart des spéculations. Par contre, au Sud-Ouest, on constate un début de récolte estimé entre 0 et 25% pour les premiers semis de l'oignon, de la tomate, du chou, de l'aubergine, du piment et de la laitue.

1.3.4. Stades phénologiques et anomalies

Les stades phénologiques sont très hétérogènes sur l'ensemble des sites de production dû au fait que les emblavures se font de façon échelonnée. En effet, les stades phénologiques rencontrés sont essentiellement : la levée, la montaison, la ramification, la floraison, l'épiaison, la maturation et la maturité pour toutes les cultures. Toutefois, la levée est le stade phénologique dominant pour la quasi-totalité des spéculations produites en campagne sèche avec un niveau de plus de 75%. Aussi, la maturité est observée entre 25-50% pour certaines cultures telles que l'oignon, la tomate, le chou, l'aubergine, le piment et la laitue.

1.3.5. Situation phytosanitaire

Pour cette campagne de saison sèche, et dans le cadre de l'offensive agropastorale et halieutique, le ministère en charge de l'agriculture à travers la DGPV a mis à la disposition des régions des produits phytosanitaires afin de faire face aux attaques des nuisibles des cultures. Au total, 936 litres, 60,80 kg et 610 sachets de pesticides sont déjà mis à la disposition des producteurs.

La situation phytosanitaire est relativement calme dans l'ensemble des régions.

En perspectives, surtout au premier trimestre de 2024, 3 625 litres de bio pesticides seront mis à la disposition des producteurs. La répartition par région se présente comme suit :

Tableau 2 : Quantités de pesticides par région

Régions	Quantité de pesticides (litre)
Boucle du Mouhoun	100
Cascades	900
Centre	100
Centre-Est	80
Centre-Nord	80
Centre-Ouest	700
Centre-Sud	100
Est	50
Hauts-Bassins	1225
Nord	80
Plateau-Central	80
Sahel	50
Sud-Ouest	80
Total	3625

Source : DRARAH, 2023

1.4. Situation de la campagne pastorale

1.4.1. Situation des pâturages, des stocks fourragers, des SPAI et des points d'eau

➤ Situation des pâturages et des stocks fourragers

D'une manière générale, la situation alimentaire du bétail a été marquée par une bonne disponibilité fourragère et de l'eau d'abreuvement dans la majorité des régions.

Cependant, une baisse considérable de la qualité du disponible fourrager est constatée. En effet, les végétations herbacées sont en état d'assèchement et de jaunissement avec l'installation de la saison sèche. Ainsi, le fourrage vert n'existe seulement qu'au niveau de certains bas-fonds. Par endroits, on observe une disparité de la production végétale liée à la fin précoce des pluies et à l'effet des feux de brousse. C'est ainsi que, les régions du Centre-Nord et des Hauts-Bassins, les provinces du Passoré et du Zandoma dans

la région du Nord, du Kourwéogo dans la région du Plateau-Central, du Boulkiemdé et du Sanguié dans la région du Centre-Ouest enregistrent un disponible fourrager moyen.

La région du Sahel et la province du Boulgou (région du Centre-Est) quant à elles enregistrent une faible disponibilité. Néanmoins, la disponibilité encore significative des résidus de récolte, du fourrage issu des cultures fourragères, du fourrage des bas-fonds et du fourrage naturel fauché et conservé dans la majorité des régions contribuent à assurer l'alimentation des animaux.

Les stocks fourragers en cours de reconstitution depuis le mois de septembre sont moyennement disponibles dans la majorité des régions.

➤ **Situation des points d'eau d'abreuvement et des SPAI**

La disponibilité de l'eau d'abreuvement des animaux est moyennement satisfaisante dans la plupart des régions. En effet, les points d'eau, en occurrence les eaux de surface, ont connu une baisse de niveau de remplissage. Malgré cette situation, ils constituent la principale source d'abreuvement du bétail.

➤ **Accessibilité aux ressources pastorales**

Les ressources pastorales sont accessibles dans la plupart des régions mais demeurent difficiles d'accès, voire inaccessible dans les régions à fort déficit sécuritaire.

➤ **Situation des zones pastorales**

D'une manière générale, la question sécuritaire compromet l'accès des animaux aux zones pastorales dans les zones en proie à l'insécurité.

Dans la région du Nord, les zones de pâtures restent soumises au blocus des Groupe Armés terroristes. Les troupeaux sont principalement concentrés dans la commune de Ouahigouya, et dans les zones des provinces du Zandoma et du Passoré. Toutefois, l'occupation de la zone pastorale de Kologa dans le Passoré est inquiétante.

Dans la région du Centre-Sud, deux zones pastorales (Sondré Est et Niassa) sont en cours de sécurisation grâce à l'appui de l'ONG SNV. Néanmoins, on constate une dégradation avancée des espaces de pâture liée au surpâturage et à leur envahissement par certaines espèces non appréciées (*Zornia glochidiata*, *Senna tora*, *Cera optisufolia*, *Croton hirtus*).

1.4.2. État physique et sanitaire des animaux

➤ **Etat physique des animaux**

L'état physique des animaux est bon dans l'ensemble du fait de la disponibilité des résidus de récoltes et du fourrage naturel en cette période excepté dans le Sahel, le Nord, le Centre-Nord, et le Plateau-Central où les bovins et les petits ruminants présentent un état d'embonpoint passable.

Comparée à l'année passée à la même période, la situation est similaire dans la plupart des régions et meilleure dans la région du Sud-Ouest.

➤ **Etat sanitaire des animaux**

La situation zoo sanitaire est relativement calme dans la majorité des régions au cours du mois de novembre.

Néanmoins, on enregistre quelques foyers de Peste des Petits Ruminants (PPR), de PPCB, de Fièvre

Aphteuse, de Pasteurellose et des mesures de prophylaxie sont prises pour limiter la propagation des dites maladies.

Tableau 3 : Situation des foyers de maladies animales dans les régions

Région	PPCB	PPR	Pasteurellose	FMD	DNC	PPA	Rage
Boucle du Mouhoun	00	05	00	05	00	00	00
Cascades	01	00	00	02	00	00	00
Centre	00	00	00	01	00	01	03
Centre-Ouest	00	00	00	05	01	00	01
Centre-Sud	00	01	00	01	00	00	00
Hauts-Bassins	00	00	00	02	00	00	00
Sud-Ouest	00	03	03	00	00	00	00
Total	01	09	03	15	01	01	04

Source : DRARAH, 2023

Tableau 4 : Situation des vaccinations contre les maladies animales

Maladies / Régions	PPCB	Pasteurelloses Bovins	PPR	Pasteurellose des Petits ruminants	Pseudo peste aviaire (Volaille)	Rage
Hauts-Bassins	00	18 002	00	1 347	203 047	00
Plateau-Central	1 427	2 448	5 160	4 624	150 121	75
Sud-Ouest	00	8 207	00	622	107 886	8
Total	1 427	28 657	5 160	6 593	461 054	83

Source : DRARAH, 2023

1.4.3. État des transhumances et des conflits

➤ État des transhumances

La plupart des régions ont enregistré peu de mouvement du bétail au mois de novembre. Cette situation pourrait s'expliquer par la disponibilité des pâturages et d'eau d'abreuvement. Néanmoins, quelques mouvements internes ont été constatés dans la commune de Zawara, province de la Sanguié, avec un effectif de 732 bétails. La transhumance transfrontalière a concerné 3 787 bétails en provenance des communes de Cassou et Gao à destination du Ghana.

Dans la région des Cascades, la transhumance a été caractérisée par un mouvement précoce des animaux vers la Côte d'Ivoire. On note un flux supérieur par rapport à la même période habituelle. La non disponibilité des documents de transhumance rend difficile la capitalisation des effectifs des animaux qui partent en transhumance. Aussi, dans la commune de Niankorodougou, des retours de transhumants de la Côte d'Ivoire sont observés. Cette situation constitue un risque de conflits entre les transhumants et les

VDP de la commune. En effet, la présence massive de ces animaux dans la commune influait sur les actions des VDP. Une rencontre avec les autorités provinciales a été diligentée afin de trouver des solutions idoines. Des retours de transhumants ont été observés également dans la région de la Boucle du Mouhoun afin de bénéficier de la campagne de vaccination en cours et de la disponibilité des résidus de récoltes.

En outre, dans les zones d'insécurité, les mouvements du bétail sont très limités avec parfois un non-retour de nombreux transhumants. C'est le cas dans la région de l'Est où les flux anormaux ont été relevés au cours de la présente campagne est en lien avec la récurrence des incidents sécuritaires et les tracasseries dans les principaux couloirs quelquefois plus praticables.

Dans la région des Hauts-Bassins, au cours du mois de novembre 2023, la transhumance nationale a été enregistrée dans la commune de Djigouéra avec 654 têtes de bovins, 143 têtes de bovins et 187 têtes d'ovins dans la commune de Orodara et 8 têtes de bovins dans la commune de Houndé en destination des zones plus humides (Sud-Ouest et Cascades).

Pour ce qui est de la transhumance transfrontalière, on a enregistré le départ de 459 têtes de bovins et 681 têtes d'ovins de la commune de Djigouéra (province du Kéné Dougou) en destination du Mali au cours du mois de novembre 2023. En sus, des arrivées de transhumants ont été notifiées dans la commune de Orodara. Cela concernait 51 bovins, 90 ovins en provenance de la Côte d'Ivoire et 91 bovins, 97 têtes d'ovins du Mali.

➤ **Situation des conflits**

La région des Hauts-Bassins a enregistré 11 conflits dont 7 ont été transférés devant les tribunaux.

II. SITUATION DES MARCHES

2.1. Situation des marchés des produits agricoles

Globalement, la majorité des marchés des produits agricoles maintiennent une activité normale, à l'exception notable des zones confrontées à des défis sécuritaires. Par exemple, dans la région du Nord, bien que les marchés de Ouahigouya, Gourcy et Yako fonctionnent sans perturbation majeure, celui de Titao est fortement impacté par un blocus imposé par des groupes armés, limitant ainsi son approvisionnement et allongeant considérablement les délais d'approvisionnement.

La région du Centre-Nord est confrontée à des fermetures de marchés dans plusieurs localités, telles que Dablo, Pensa, Namissiguima, Basnéré, Gabou, Riblou et Basim.

La situation est plus critique dans la région du Sahel où l'insécurité a induit un blocus, réduisant drastiquement l'activité des marchés de Dori, Sebba, Markoye, Arbinda, Gorom-Gorom, Djibo et Seytenga. Ces marchés sont majoritairement dépendants des approvisionnements via convois militaires.

De même, la détérioration de la situation sécuritaire dans la région de la Boucle du Mouhoun a entraîné la fermeture de nombreux marchés dans les provinces de la Kossi, du Sourou, des Banwa et du Nayala. Les marchés urbains comme Nouna, Djibasso, Toma, Tougan et Solenzo fonctionnent de manière limitée, principalement en raison de l'interruption des flux d'approvisionnement.

Enfin, la région des Hauts-Bassins subit également des impacts négatifs sur le fonctionnement de certains marchés, notamment à Dandé, Padéma, Koundougou, Faramana dans le Houet, et N'Dorola dans le KénéDougou, tous affectés par des problèmes de sécurité.

Cette situation globale soulève des préoccupations majeures quant à la régularité de l'approvisionnement en produits agricoles et l'impact potentiel sur la sécurité alimentaire dans les régions affectées.

2.1.1. Offre et demande céréalières

L'offre céréalière est globalement satisfaisante, impulsée par l'arrivée de nouvelles récoltes et renforcée par des politiques restrictives sur les exportations de céréales et de niébé. Toutefois, cette offre est inférieure à la moyenne et à son niveau de l'année précédente. Cette tendance décroissante peut s'expliquer par plusieurs facteurs, dont une réduction de la part de céréales commercialisables par les producteurs, en raison des incertitudes liées à la sécurité alimentaire, particulièrement dans les zones affectées par l'insécurité, ainsi que par une production amoindrie due à des précipitations insuffisantes dans certaines régions, comme le Centre-Nord, et à l'instabilité sécuritaire. Concernant les produits de rente, en particulier le niébé, l'offre est jugée bonne et supérieure à celle de l'année précédente sur la plupart des marchés. Cependant, dans la région du Centre-Nord, l'offre est réduite en raison de difficultés d'accès aux principales zones de production (Dablo, Kelebo, Pensa, Ankouna, Barsalogo, Ritkouliga), affectées par l'insécurité.

Quant à la demande, on observe une faible demande au niveau des zones de production, attribuable à une amélioration de l'offre et une meilleure disponibilité des céréales. En revanche, dans les zones à forte concentration de personnes déplacées internes (PDI), la demande est très élevée, ces dernières étant fortement dépendantes du marché. Malheureusement, dans le Centre-Nord, le faible pouvoir d'achat limite l'accès des PDI aux marchés, les contraignant souvent à acquérir des céréales à crédit, à un coût plus élevé.

2.1.2. Flux entrants et sortants de céréales

Les flux de céréales se déroulent normalement dans les zones non affectées par l'insécurité, les céréales vont des zones de production vers les centres urbains. Néanmoins, dans les zones confrontées à l'insécurité, on observe une perturbation significative de la chaîne d'approvisionnement des marchés. D'après les informations recueillies auprès des commerçants, la mesure d'interdiction d'exportation de céréales et de niébé semble être largement respectée. Par ailleurs, cette restriction a également impacté les importations de céréales, notamment le maïs, car les exportateurs pratiquaient habituellement un échange transfrontalier, importation de maïs contre exportation de niébé, vers des pays voisins tels que le Ghana, le Togo et le Bénin.

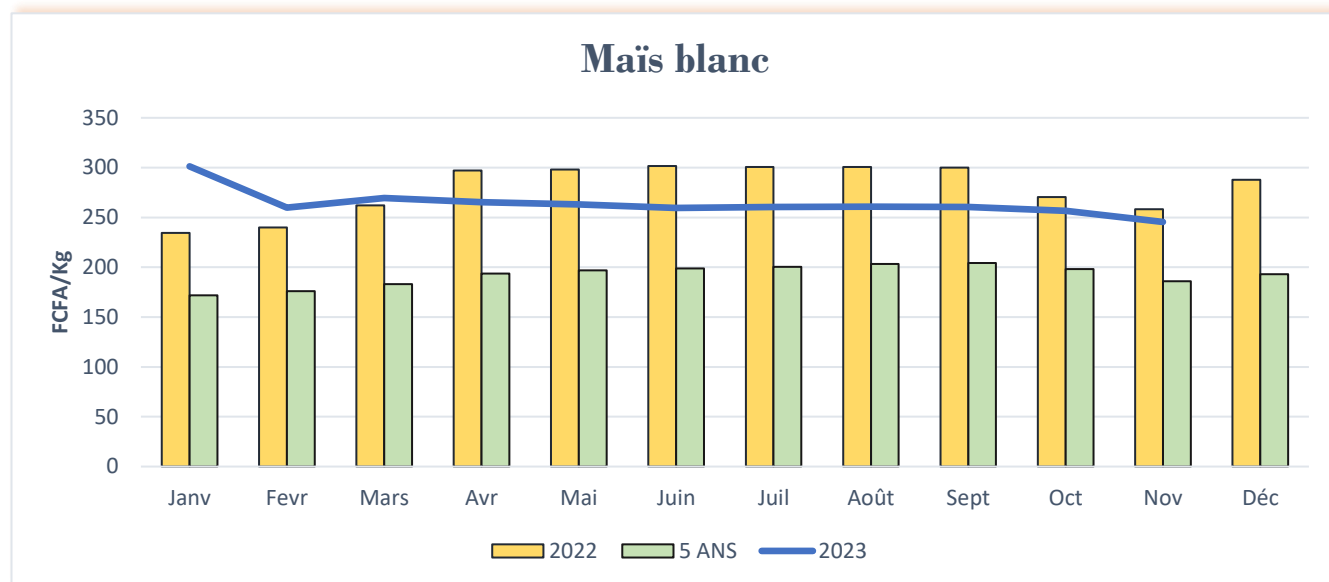
2.1.3. Analyse des prix des produits agricoles

➤ Produits Céréalières

○ Evolution du prix du maïs blanc

Le prix du maïs blanc est en baisse par rapport au mois dernier et à l'année passée, des baisses respectives de 4% et 5% ont été enregistrées. Cependant, par rapport à la moyenne des cinq dernières années une hausse de 24% a été observée.

Figure 1 : Evolution du prix du maïs blanc

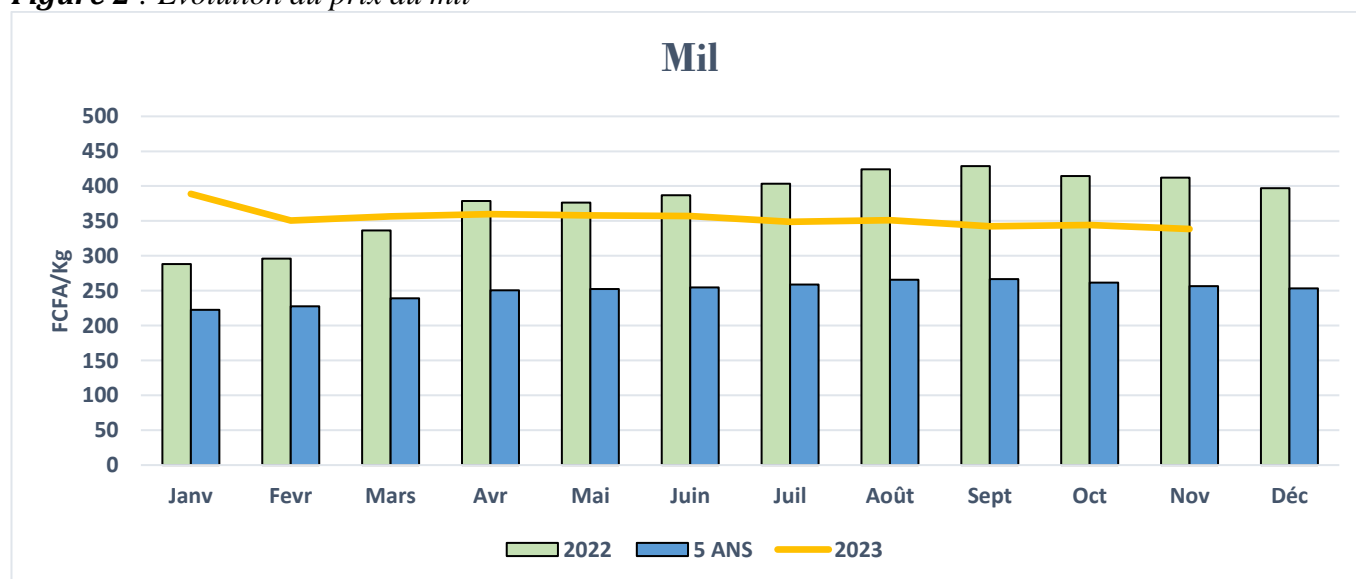


Source : SIM/SONAGESS

○ **Evolution du prix du mil**

Une analyse de l'évolution du prix du mil indique une stabilité du prix du mil par rapport au mois précédent. En revanche, une analyse comparative sur une base annuelle révèle une diminution significative de 18% par rapport au prix observé l'année dernière à la même période. Toutefois, il est important de souligner que, lorsqu'on évalue les tendances sur une période quinquennale, les données actuelles montrent une augmentation de 29% par rapport à la moyenne de cette période.

Figure 2 : Evolution du prix du mil

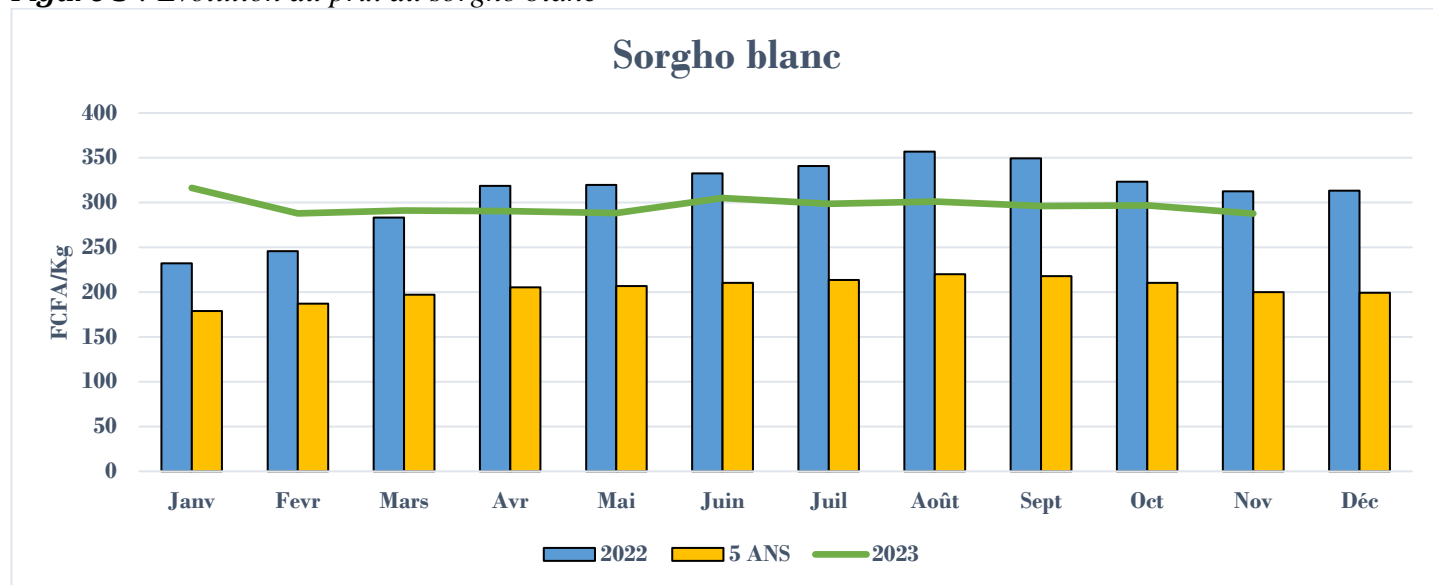


Source : SIM/SONAGES

○ Evolution du prix du sorgho blanc

Le prix du sorgho blanc affiche une tendance similaire à celle du maïs blanc, une légère baisse de 3% a été enregistré en glissement mensuel. Cette diminution est plus prononcée sur une base annuelle, atteignant 8% par rapport à la même période de l'année dernière. Toutefois, lorsqu'on le compare à la moyenne des cinq dernières années, le prix du sorgho blanc révèle une hausse significative de 37%.

Figure 3 : Evolution du prix du sorgho blanc



Source : SIM/SONAGESS

➤ Produits de rente

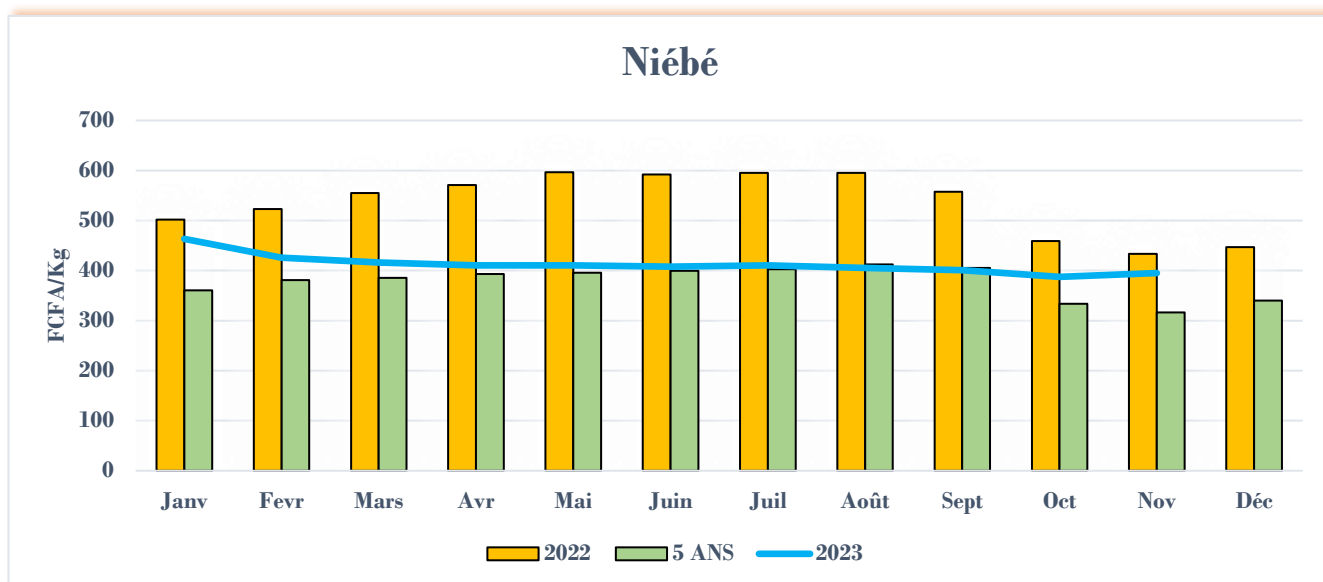
Concernant les produits de rente, en particulier le niébé, l'offre est jugée bonne et supérieure à celle de l'année précédente sur la plupart des marchés. Cependant, dans la région du Centre-Nord, l'offre est réduite en raison de difficultés d'accès aux principales zones de production (Dablo, Kelebo, Pensa, Ankouna, Barsalogo, Ritkouliga), affectées par l'insécurité.

La demande en produits de rente connaît une hausse, stimulée par l'arrivée d'acteurs étrangers, notamment chinois et indiens, intéressés principalement par le sésame et l'arachide. Il est cependant à noter une baisse de la demande de niébé, conséquence de l'interdiction gouvernementale d'exporter ce produit, qui était auparavant largement exporté vers des pays comme le Ghana, le Togo, le Bénin et la Côte d'Ivoire.

○ Evolution du prix du niébé

Le prix du niébé est resté constant ce mois-ci comparativement au mois précédent, reflétant une stabilité à court terme. Sur une base annuelle, une diminution de 9% dans les prix a été observée, ce qui indique une augmentation significative de l'offre par rapport à l'année dernière. Toutefois, en analysant la tendance quinquennale, une augmentation de 9% a été enregistré, suggérant des changements significatifs dans les dynamiques du marché sur une période plus étendue.

Figure 4 : Evolution du prix du niébé

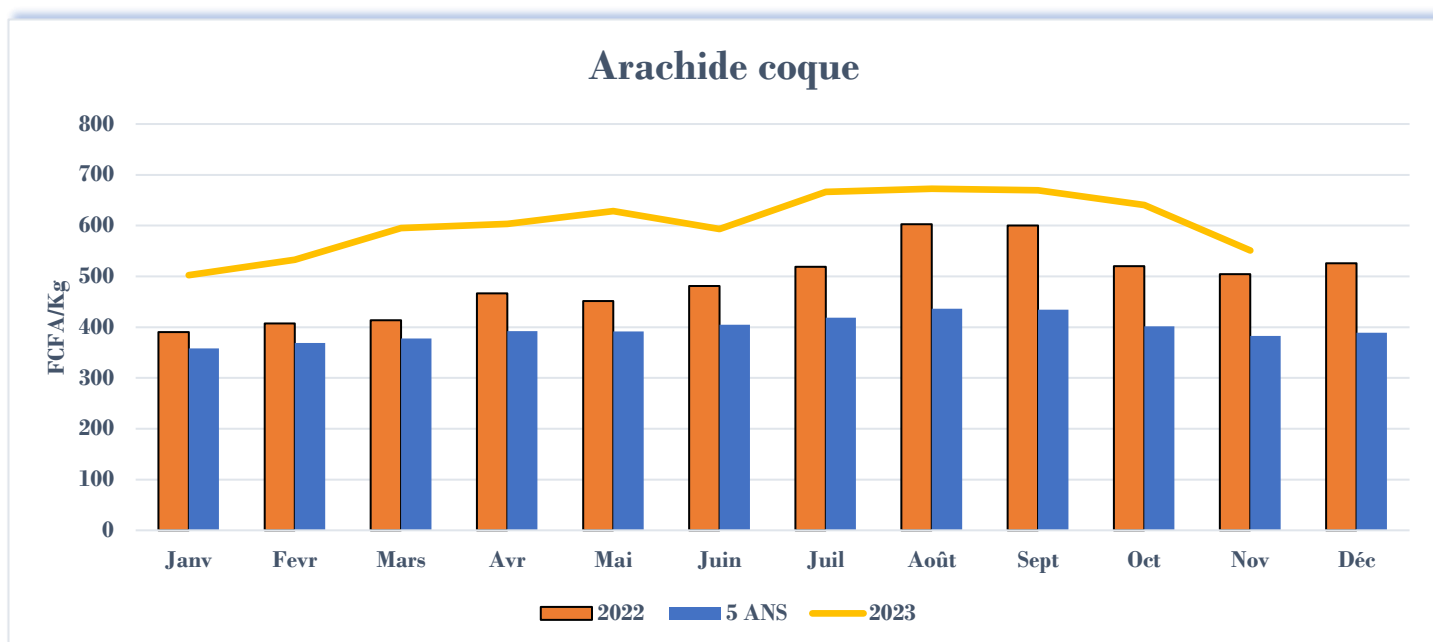


Source : SIM/SONAGESS

○ **Evolution du prix de l'arachide coque**

Le prix de l'arachide coque a significativement baissé par rapport au mois dernier, une baisse de 14% a été enregistré témoignant de l'amélioration de l'offre due à l'arrivée des nouvelles récoltes sur les marchés. Cependant, des hausses de prix de 9% et 44% ont été observées respectivement par rapport à l'an dernier et aux cinq dernières années.

Figure 5 : Evolution du prix du l'arachide coque

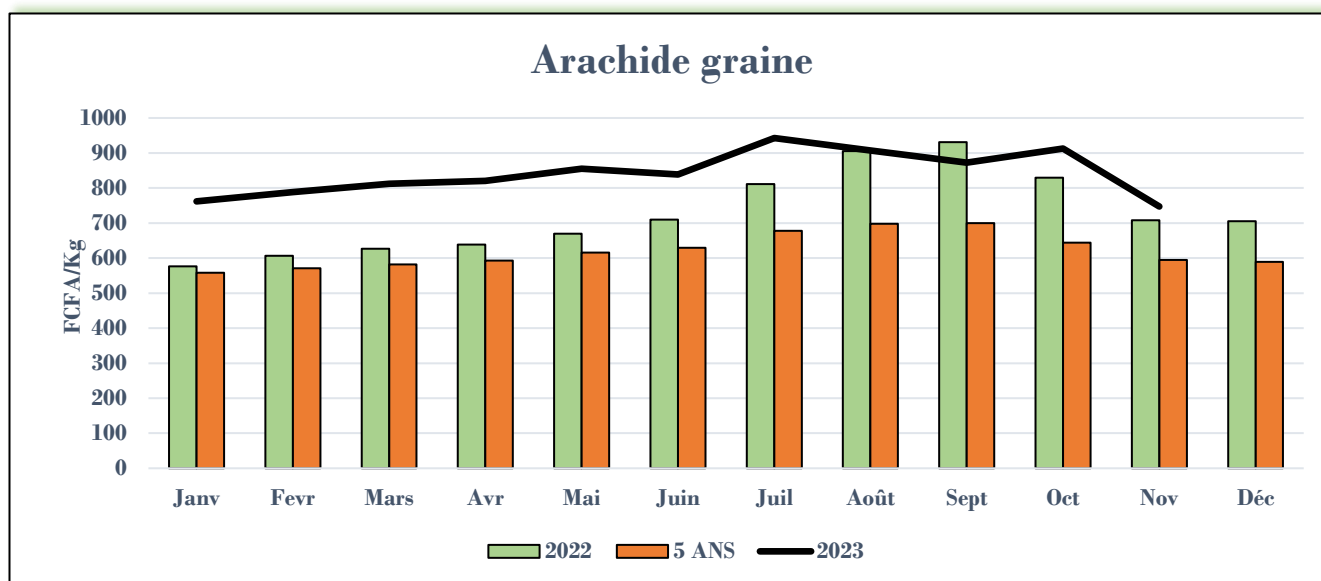


Source : SIM/SONAGESS

○ **Evolution du prix de l'arachide graine**

Le prix de l'arachide graine est en baisse de 8% comparativement au mois dernier, en comparaison à l'année dernière le prix s'est stabilisé. Une hausse de 21% a été enregistré par rapport aux cinq dernières années.

Figure 6 : Evolution du prix de l'arachide graine

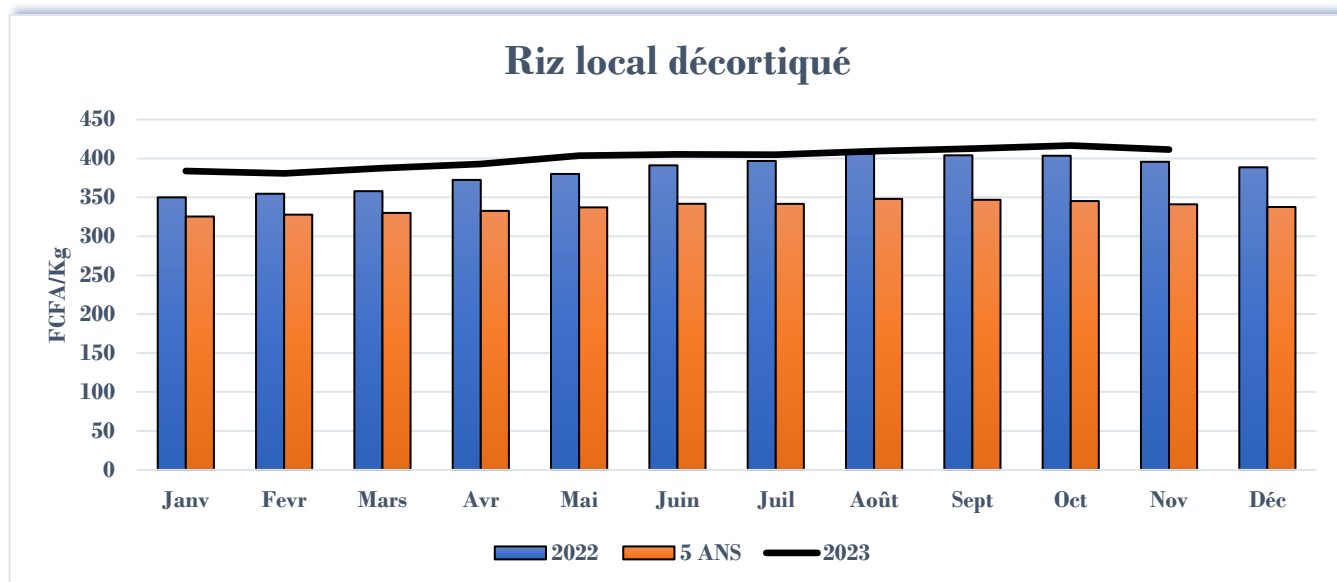


Source : SIM/SONAGESS

➤ **Riz local décortiqué**

Le prix du riz local décortiqué s’est également stabilisé comparativement au mois passé. Néanmoins, une augmentation des prix évaluée à 4% et 19%, a été observée respectivement par rapport à l’année passée et à la moyenne quinquennale, reflétant une baisse significative de la production par rapport à l’année précédente ainsi qu’aux cinq dernières années. Cette tendance souligne les défis actuels auxquels le secteur de la production de riz est confronté.

Figure 7 : Evolution du prix du riz local décortiqué



Source : SIM/SONAGESS

2.2. Situation des marchés des produits maraîchers

2.2.1. Offre et demande des produits maraîchers

Sur la plupart des marchés on observe une baisse saisonnière de l'offre en produits maraîchers. Cette tendance est particulièrement marquée pour l'oignon, dont l'offre est en hausse significativement renforcée par les importations en provenance du Niger. Parallèlement, la demande en produits maraîchers augmente de manière notable, spécialement en cette fin d'année, période durant laquelle les ménages manifestent un intérêt accru pour ces produits. Il est à noter que les flux de produits maraîchers sont limités au niveau national en raison de facteurs saisonniers. Cependant, des échanges commerciaux transfrontaliers s'opèrent pour pallier ces déficits, notamment par l'importation d'oignons du Niger et de tomates du Ghana, afin de répondre à la demande locale.

Tableau 5 : Prix des produits maraîchers

Légumes	nov-22	oct-23	nov-23	VAR MEN%	VAR AN%
Tomate	545	563	645	15%	18%
Oignon	809	921	906	-2%	12%
Poivron	782	736	833	13%	7%
Choux	422	450	513	14%	22%
Courgette	275	245	267	9%	-3%
Piment frais	1026	991	1144	15%	11%
Aubergine violette	444	338	385	14%	-13%
Aubergine locale	466	403	482	20%	3%
Gombo frais	702	566	678	20%	-3%

SIM/SONAGESS

2.3. Situation des marchés des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)

2.3.1. Offre et demande des PFNL

Au cours du mois de novembre 2023, les PFNL suivants ont connu une disponibilité moyenne sur les marchés : les amandes de karité, les graines de néré, le beurre de karité, le soubala, les feuilles de baobab et de Moringa. Pour le tamarin, les chenilles de karité, les amandes de balanites, le miel, le pain de singe et le Zamné, la disponibilité a été faible. Cela pourrait s'expliquer par leur caractère saisonnier. L'offre des PFNL dans l'ensemble a été légèrement bonne par rapport à l'année passée à la même période. La raison est qu'il y a eu une productivité moyenne des espèces pourvoyeuses cette saison.

La demande quant à elle, a été supérieure à celle du mois précédent mais reste globalement similaire à celle de l'année passée à la même période.

2.3.2. Flux entrants et sortants de PFNL

Les flux des PFNL sont majoritairement internes. Quelques cas de flux transfrontaliers ont aussi été signalés. Il s'agit de la poudre de feuilles de baobab sur le marché de Niénéta à Bobo Dioulasso en

provenance du Mali, la poudre de pain de singe sur le marché de Pouytenga en direction du Sénégal et des amandes de karité du Sud-Ouest en direction du Ghana.

2.3.3. Analyse des prix des PFNL

Tableau 6 : Niveau et variation des prix des principaux PFNL en plat yorouba

Produits	nov-23	oct-23	nov-22	Moy quin	Var mens	Var ann	Var quin
Amandes de karité	510	530	645	550	-4%	-21%	-7%
Beurre de karité	2 170	2 585	2 555	2 215	-16%	-15%	-2%
Graines de néré	1 665	1 590	1 690	1 410	5%	-1%	18%
Soumbala	3 440	4 265	4 780	3 720	-19%	-28%	-8%
Kapok (calice séché)	2 345	2 650	2 620	1 540	-12%	-10%	52%
Miel	3 630	3 550	4 060	3 685	2%	-11%	-1%
Tamarin	650	690	1 095	510	-6%	-41%	27%
Zamné	2 395	2 505	2 535	1 765	-4%	-6%	36%

Source : DGEVCC

Par rapport au mois d'octobre 2023, les prix des amandes de karité, des graines de néré, du miel et du zamné sont restés globalement stables. Ceux du beurre de karité, du soumbala, du kapok et du tamarin ont connu des baisses respectivement de 16%, 19%, 12% et 6%. Ces baisses de prix pourraient s'expliquer par une hausse de la disponibilité de ces produits.

Comparativement à la même période de l'année passée, les prix moyens des principaux PFNL ont enregistré une tendance baissière allant de 1% à 41%.

Comparés à la moyenne quinquennale, les prix du miel et du beurre de karité sont restés stables. Ceux des graines de néré, du kapok, du tamarin et du zamné ont connu des hausses respectivement de 18%, 52%, 27%, et 36%. La hausse des prix de ces produits pourrait s'expliquer par la baisse de la disponibilité des productions au fil des années.

Par contre, ceux des amandes et du soumbala ont connu une baisse respectivement de 7% et 8%.

2.4. Situation des marchés à bétail :

➤ Fonctionnement des marchés à bétail

La majorité des marchés à bétail accessibles connaissent un fonctionnement normale avec un bon niveau d'approvisionnement en ce mois de novembre 2023. Cependant, il faut noter que ce niveau d'approvisionnement est en fonction de l'arrivée des convois militaires qui varient d'un à deux fois par mois. Les marchés secondaires dans certaines zones à fort déficit sécuritaire fonctionnent toujours à minima voir fermés suite au contexte sécuritaire. Cas des localités de la région de la Boucle du Mouhoun, Kombori et de Sono (Province de la Kossi), de Toéni et Gomboro (province du Sourou), de Sanaba (province des Banwa), de Gassan (province du Nayala) qui restent toujours fermés. Dans la région du Nord, ce sont les marchés de Pétégoli, de Sollé, de Ségué, et de Bidi qui restent jusque-là fermés. Au Centre-Nord, les marchés de Dablo, Pensa, Namsiguima, Basnéré, Gabou, Riblou, Basim sont les plus touchés. Au Centre-

Est les marchés à bétail secondaires de la province du Koulpélogo et celui de Bittou dans le Boulgou connaissent d'énormes perturbations liées à l'insécurité. La présence des acteurs étrangers est quasi-inexistante sur l'ensemble des marchés.

2.4.1. Offre et demande de bétail

Au cours du mois de novembre 2023, la plupart des marchés à bétail ont enregistré une augmentation significative de l'offre des bovins allant de 36 à 100% par rapport au mois précédent. L'arrivée des animaux par les convois justifie le bon niveau d'approvisionnement des marchés. En comparaison avec l'année précédente et la moyenne des cinq dernières années, l'offre du bétail a subi une baisse globale respectivement de 20% et 28% sur les différents marchés.

En ce qui concerne les petits ruminants, la tendance est en hausse dans l'ensemble pour les ovins et caprins avec un pic de +100% sur les marchés de Dori, Fada N'gourma, Pouytenga, Yilou, Mogtédou et Ouaga-Tanghin par rapport au mois précédent, à la moyenne annuelle et quinquennale. Il faut noter que ces marchés constituent actuellement les principaux sites d'accueil accessible pour la commercialisation du bétail. Ce qui explique la hausse importante de l'offre sur ces marchés.

Pour ce qui est de la demande elle est bonne dans l'ensemble au regard du bon état d'embonpoint des animaux, et avec les préparatifs des fêtes qui s'annoncent. Le taux de vente globale enregistré au cours du mois de novembre 2023 est de 61% pour bovins, 76% pour les ovins et de 81% pour les caprins.

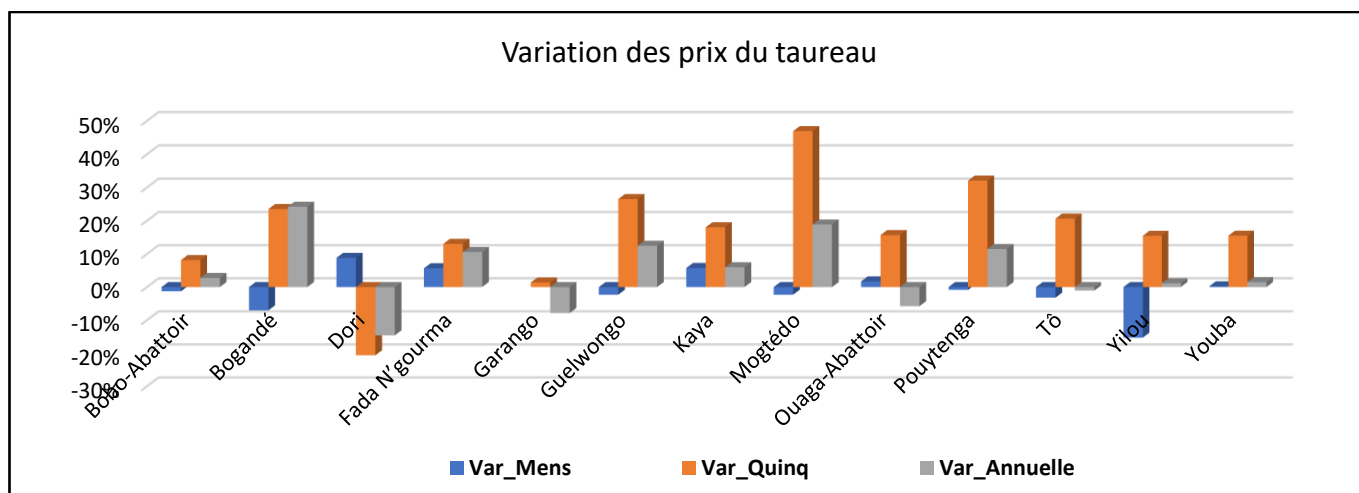
2.4.2. Flux entrants et sortants de bétail

En ce qui concerne les flux du bétail dans le pays, ils sont essentiellement internes, et les principaux marchés sont approvisionnés par les acteurs locaux et par convois dans certaines localités qui est de façon irrégulière.

○ Prix du taureau

Les prix moyens du taureau relevés sur les marchés suivis au cours du mois de novembre 2023 n'ont pas connu de variations significatives par rapport au mois précédent et à la moyenne de l'an passé. Une augmentation de prix est par contre enregistrée pour la moyenne quinquennale allant de 15% à 47% sur les marchés de Youba, Yilou, Bogandé, Pouytenga et Mogtédou. L'approvisionnement irrégulière des marchés pourrait expliquer cette situation.

Figure 8 : Variation du Prix du taureau



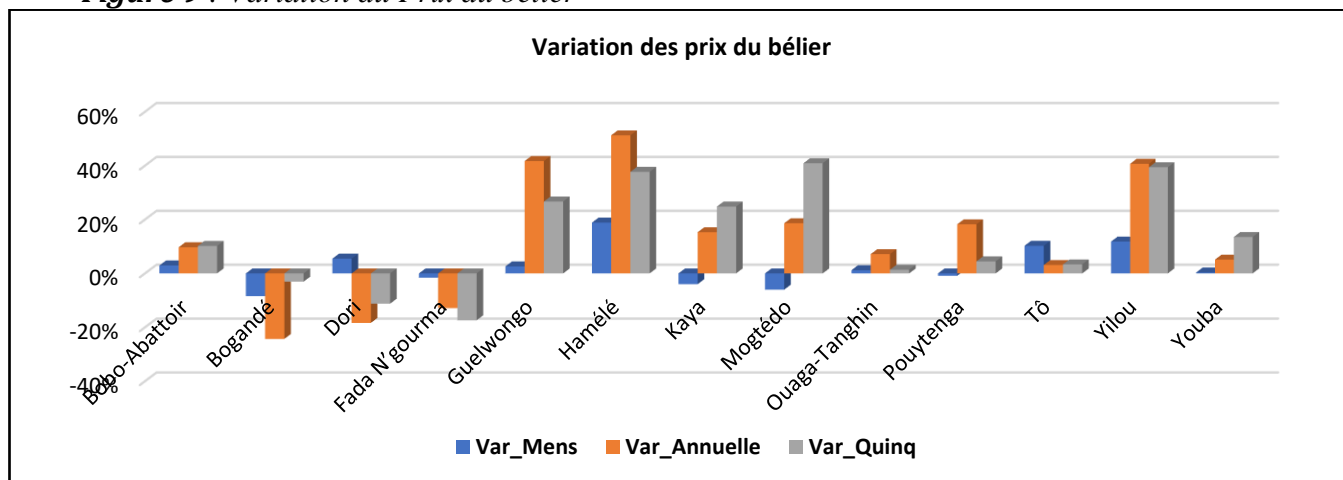
Source : DGESS/MARAH

○ **Prix du bélier**

Pour le bélier, le prix est resté stable sur la quasi-totalité des marchés par rapport au mois passé.

Une tendance haussière est relevée en comparant à la même période de l'année dernière sur la plupart des marchés avec des variations plus élevées sur les marchés de Yilou (41%), Guelwongo (42%), et Hamélé (51%). Les variations quinquennales de prix indiquent des hausses comprises entre 10% et 41% sur les marchés de Bobo abattoir, Kaya, Youba, Guelwongo, Yilou et Mogtêdo.

Figure 9 : Variation du Prix du bélier

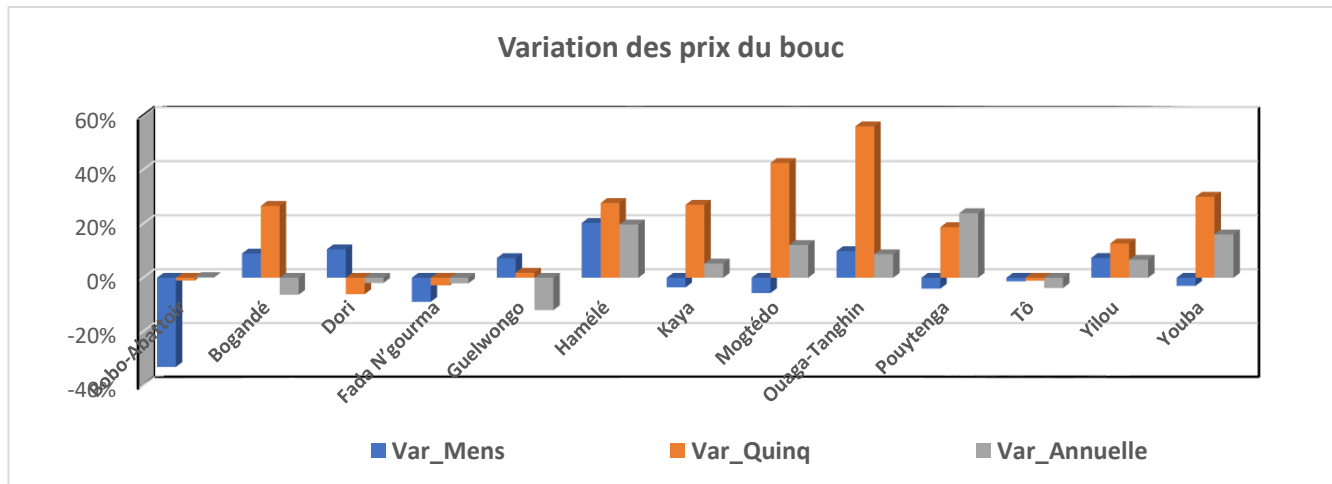


Source : DGESS/MARAH

○ **Prix du bouc**

Les prix moyens du bouc au mois de novembre 2023 sont dominés par une tendance stable par rapport au mois passé et à l'année précédente. En comparaison à la moyenne des cinq ans et à la même période, des variations à la hausse ont été relevées sur les marchés de Bogandé (27%) Youba (30%), Mogtêdo (48%) et Ouaga-Tanghin (56%). La baisse de l'offre expliquerait ses variations de prix.

Figure 10 : Variation du prix du bouc

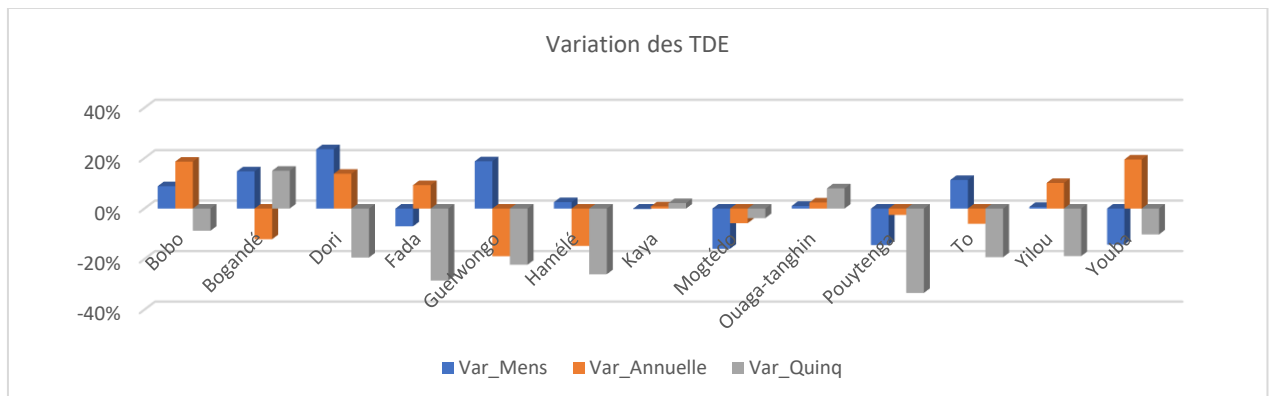


Source : DGESS/MRAH

2.4.3. Termes de l'échange (TDE) bétail/céréales

L'analyse des termes de l'échange bétail/céréale du mois de novembre 2023 révèle une situation favorable à l'éleveur sur la majorité des marchés, ce qui signifie que la vente d'un bouc permettrait l'acquisition d'au moins 100 kg de la denrée de base. Exception faite des marchés de Guelwongo, Hamélé, Kaya, Yilou ou ils sont en détérioration. Ils sont en baisse dans l'ensemble par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Figure 11 : Variation des TDE



Source : DGESS/MARAH

2.4.4. Situation des sources de revenu des ménages et stratégies d'adaptation liées aux revenus

La principale activité de ménages dans toutes les régions est l'agriculture et ils y tirent l'essentiel de leur revenu. Les revenus de la plupart des ménages se sont donc améliorés avec la vente des produits des nouvelles récoltes et la hausse saisonnière du prix du bétail à l'approche des fêtes. Toutefois, comparaison faite à une situation normale, les sources de revenus sont faiblement diversifiées dans toutes les régions et les ménages s'adonnent à d'autres activités génératrices de revenus en vue de satisfaire leur besoins alimentaires et nutritionnels. Ce sont essentiellement la vente d'animaux et des produits d'animaux, des produits forestiers non ligneux, des produits d'artisanat, des produits maraîchers, la vente du dolo, du bois de chauffe et du charbon de bois, la vente des agrégats, la main d'œuvre agricole, la maçonnerie, l'orpaillage et le transfert monétaire aux ménages vulnérables. Malgré tout, certains ménages pauvres dans

certaines régions (Nord) adopte des stratégies tel que la solidarité, les emprunts, le stockage puis vente de légumes séchés, l'achat et stockage de céréales juste après récoltes pendant que les prix sont abordables. Les bonnes perspectives de production de la saison sèche grâce aux mesures gouvernementales, permettra aux ménages pauvres de tirer de meilleurs revenus du maraichage en 2024 par rapport à 2023.

2.4.5. Consommation alimentaire des ménages et stratégies liées à l'alimentation

De façon générale, la situation alimentaire des ménages est jugée satisfaisante avec en moyenne deux repas par jour. Le renforcement de la disponibilité céréalière en faveur des nouvelles récoltes permet aux ménages d'améliorer leur consommation alimentaire. En outre, les interventions humanitaires de l'Etat et ses partenaires à travers les distributions gratuites de vivres en faveur des personnes vulnérables et des PDI permet aux ménages non autonomes de couvrir leurs besoins alimentaires.

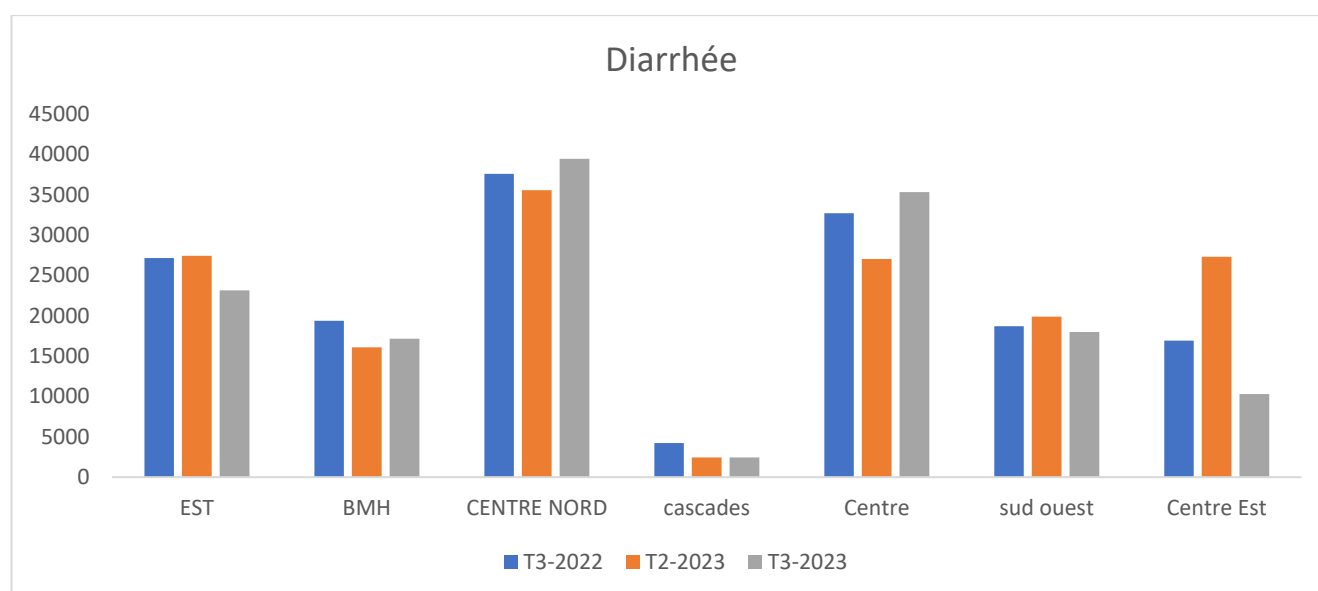
III. SITUATION SANITO-NUTRITIONNELLE

3.1. Situation des cas de maladies (diarrhée, anémie, paludisme, dengue)

❖ Cas de diarrhée

Suivant l'évolution du nombre de cas de diarrhée au troisième trimestre de l'année 2023, on observe une baisse par rapport au deuxième trimestre sur la majorité des régions (Est, Cascades, Sud-Ouest, Centre-Est) mais une hausse dans les régions de Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, et du Centre. Ces tendances observées pourraient s'expliquer par l'amélioration de la disponibilité des denrées alimentaires, l'amélioration des conditions d'hygiène et la dégradation des conditions sécuritaires.

Figure 12 : Situation des cas de diarrhée



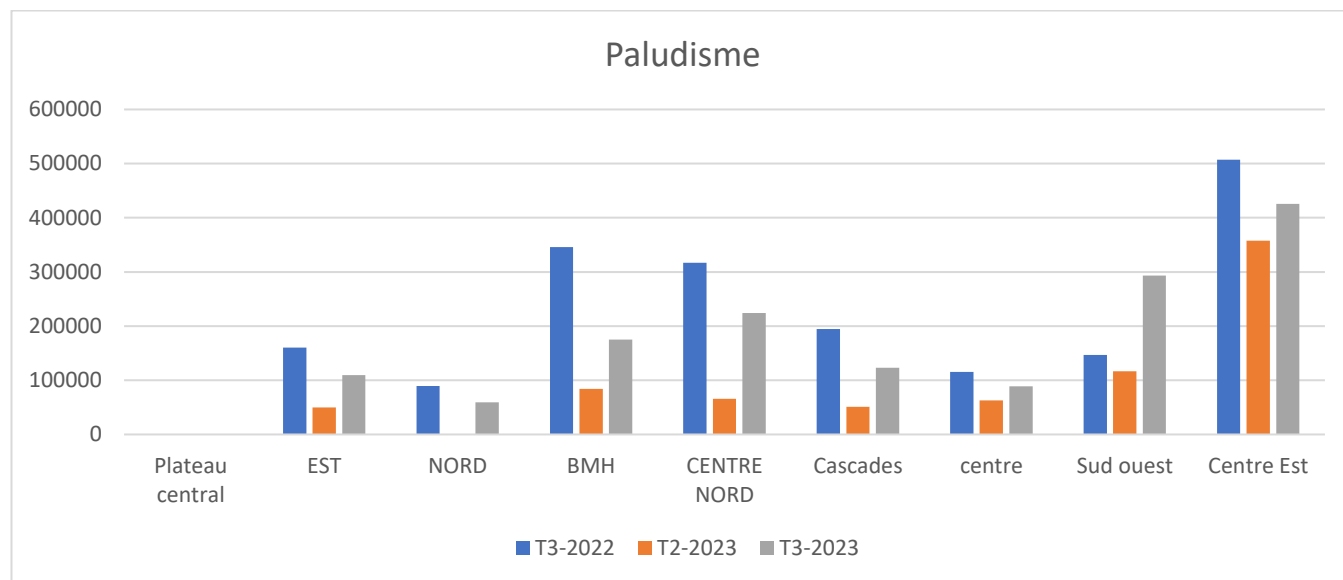
Source : Endos Burkina (DRS Régions)

❖ Cas de paludisme

Pour ce qui concerne l'évolution du nombre de cas de paludisme, pour le trimestre 3 de l'année 2023, elle est en hausse par rapport au deuxième trimestre sur l'ensemble des régions. En comparaison par rapport à

la même période de l'année dernière, la situation est en baisse outre la région du Centre. La situation pourrait s'expliquer par la prolifération des vecteurs et la période de forte contagiosité liée à la saison. Les tendances baissières par rapport à l'année passée s'expliqueraient par les différentes mesures prises par l'Etat et ses partenaires dans la prévention et la gestion de cette maladie.

Figure 13 : Situation des cas de paludisme

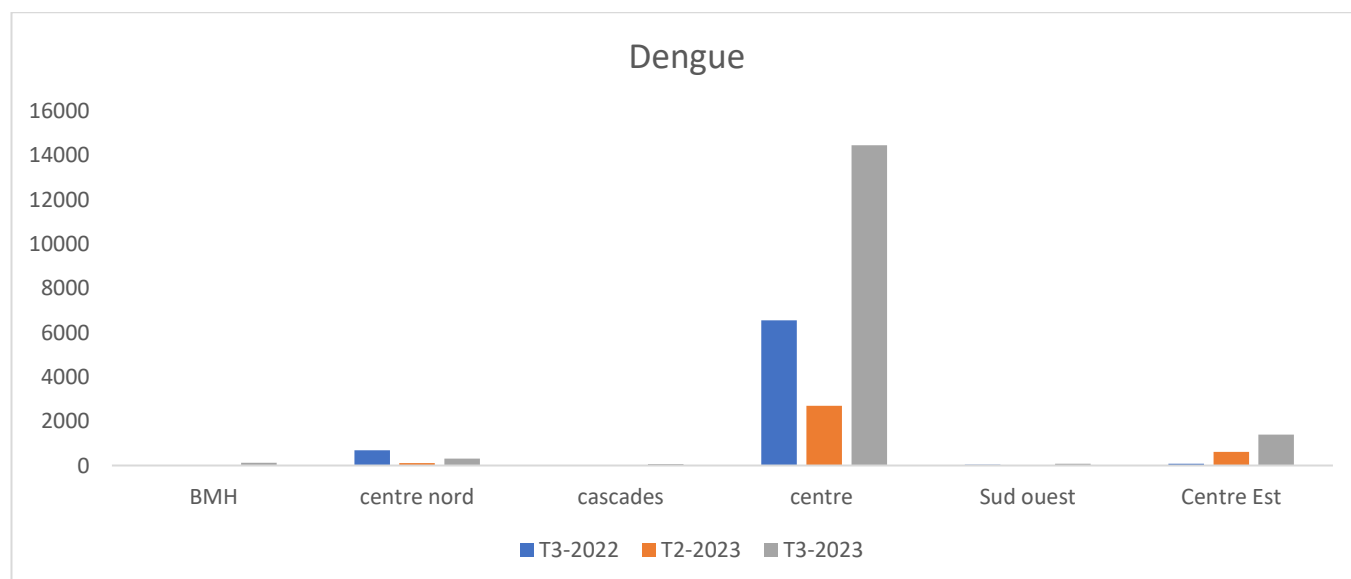


Source : Endos Burkina (DRS Régions)

❖ Cas de Dengue

Pour les cas de la dengue, on note une hausse comparativement au trimestre précédent et à la même période de l'année passée (T3 2022) dans la majeure partie du pays. Cette hausse pourrait s'expliquer par la prolifération des vecteurs liée au manque d'hygiène. Avec les actions de prises en charge et la destruction des gîtes larvaires au niveau des agglomérations, la situation tend vers l'accalmie. La région du Centre enregistre les plus grands nombres de cas.

Figure 14 : Situation des cas de dengue



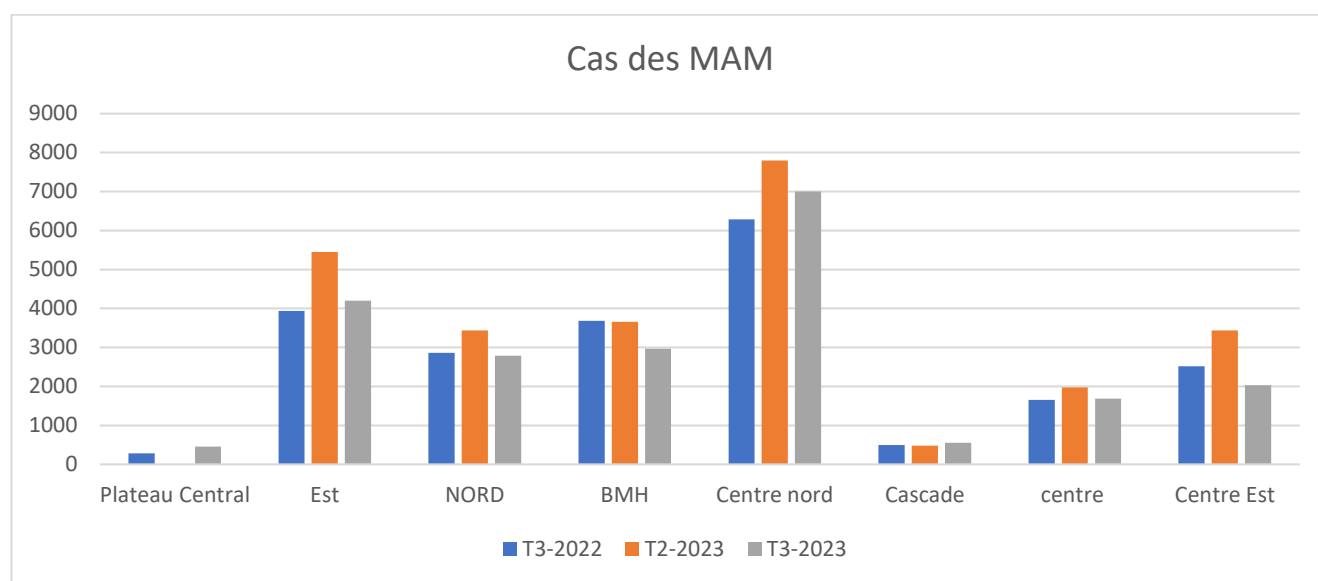
Source : Endos Burkina (DRS Régions)

3.2. Situation des admissions de MAM

Le nombre de cas des MAM au troisième trimestre de 2023 est en baisse comparé à celui du trimestre 2 de la même année. Cette hausse s'explique par la dégradation du contexte sécuritaire ayant entraîné un dysfonctionnement des formations sanitaires ainsi que des campagnes de dépistages.

En comparaison à la même période de l'année 2022, le nombre de cas de MAM reste semblable dans les régions du Plateau-Central, des Cascades et du Centre. Dans les autres régions à défis sécuritaire, on observe des variations à la hausse ou en baisse.

Figure 15 : Situation des cas de MAM



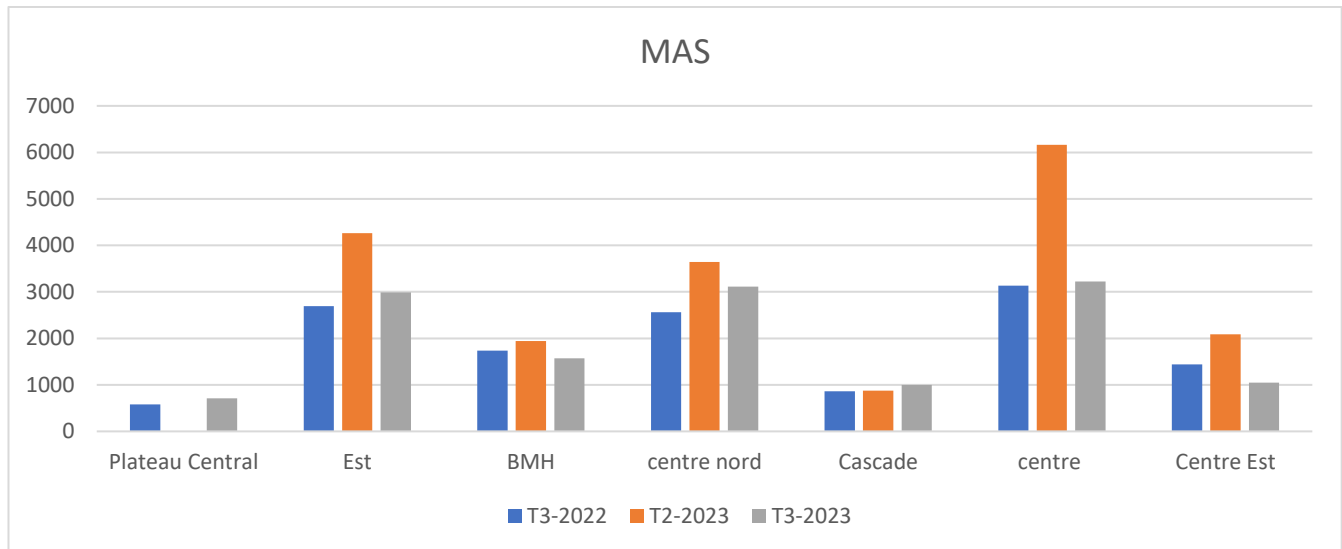
Source : Endos Burkina (DRS Régions)

3.3. Situation des admissions des MAS

L'évolution du nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS) au troisième trimestre de l'année 2023 connaît également une baisse dans l'ensemble par rapport au deuxième trimestre de l'année sauf dans la région des Cascades. Comparée à l'année passée à la même période, on observe une tendance haussière sauf dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Est où on a enregistré des baisses.

Cette baisse pourrait se justifier entre autres par l'amélioration de la consommation alimentaire, la disponibilité continue des intrants nutritionnels (MAM/MAS) dans les formations sanitaires fonctionnelles, la poursuite des activités de masse telles que les journées vitamine A+ (JVA+) couplées au dépistage de la malnutrition et la complétude des données liées à la fonctionnalité de plusieurs centres de santé.

Figure 16 : Situation des cas de MAS



Source : *Endos Burkina (DRS Régions)*

3.4. État de prises en charges

Les mesures de prise en charge sont celles indiquées dans le protocole national de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë (PCIMA).

Au titre des campagnes de masse, nous pouvons retenir le dernier passage des journées vitamine A+, couplé au dépistage de la malnutrition, la tenue des audits de décès et le monitoring communautaire ;

Au titre des activités de routine, nous avons le dépistage actif au niveau des formations sanitaires et le fonctionnement des plateformes communautaires (dépistage/références communautaires) ;

Au titre de la disponibilité des intrants de prise en charge, il faut noter la dotation consistante des formations sanitaires en intrants nutritionnels (aliments thérapeutiques, antipaludiques, produits labiles sanguins, etc.) pour le dépistage et la prise en charge des cas de malnutrition. Les intrants de prise en charge des cas de Malnutrition Aigüe Sévère (plumpy nut, ReSoMal, F100 et F75) et Malnutrition Aigüe Modérée (plumpy Sup, huile, CSB+, niébé, céréales) sont assurés par l'Etat et ses partenaires.

Les principales difficultés relevées dans la prise en charge de la malnutrition en cette période demeurent toujours la dégradation du contexte sécuritaire et ses corolaires de dysfonctionnement ou la fermeture des formations sanitaires, de restriction de la mobilité des agents de santé et le déplacement continu des populations.

3.5. Fonctionnalité des centres de santé

A la date du 30 novembre 2023, sur 1599 formations sanitaires réparties dans sept (09) régions, 531 formations sanitaires sont fermées et 367 autres fonctionnant à minima. Les centres de formations sanitaires fermés ou fonctionnant à minima sont concentrés dans les zones à fort défi sécuritaire. Cette situation compromet l'accès aux soins de plusieurs personnes.

Le tableau ci-dessous dresse la fonctionnalité des formations sanitaires fermés ou fonctionnant à minima dans les régions.

Tableau 7 : Fonctionnalité des centres de santé

Région	Nombre de CSPS fermés	Nombre de CSPS fonctionnant à minima	Nombre total de FS	% des FS fermées	% des FS fonctionnant à minima
Boucle du Mouhoun	61	92	282	22	33
Cascades	16	18	109	15	17
Centre-Est	22	24	211	10	11
Centre-Nord	203	92	29	700	317
Centre-Ouest	5	1	288	2	0
Est	42	117	221	19	53
Nord	85	21	288	30	7
Sahel	88		131	67	-
Sud-Ouest	9	2	-	-	-
Burkina Faso	531	367	1 559	34	24

Source : DRSHP

IV. SITUATION DES PDI ET AUTRES CATASTROPHES

4.1. Situation des PDI

Le nombre de personnes déplacées internes (PDI) enregistrées par le CONASUR en date du 31 mars 2023 s'élève à 2 062 534 dont 362 866 hommes, 493 056 femmes et 1 206 607 enfants. On note un retour de 343 383 PDI dans leurs localités d'origine en date du mois de novembre 2023.

4.2. Situation des autres catastrophes

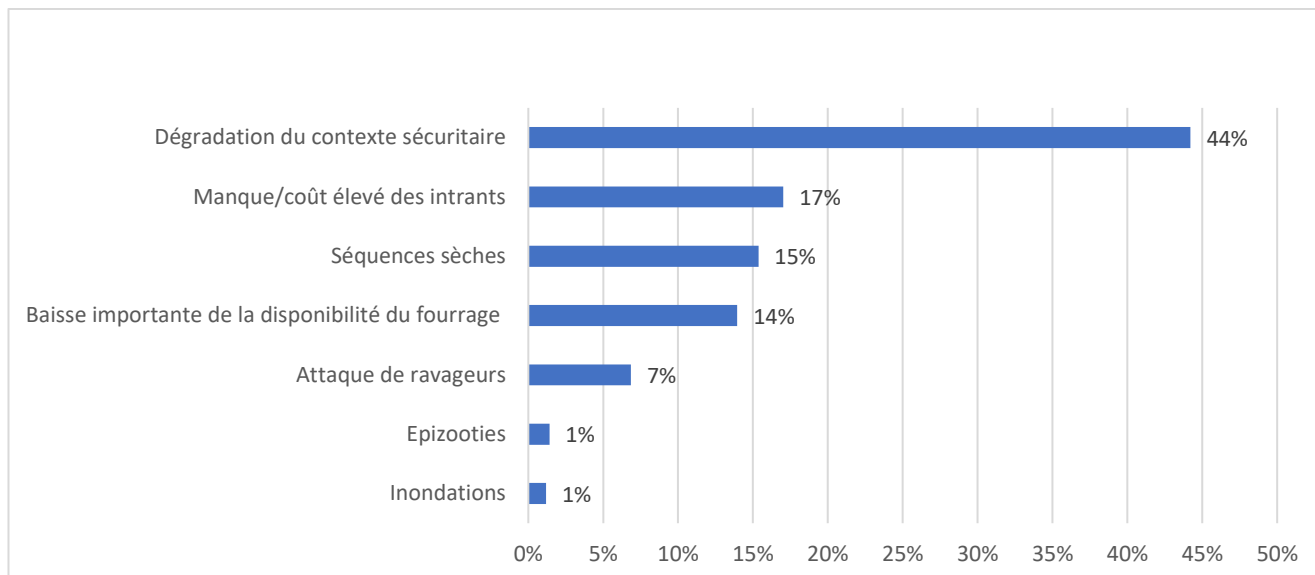
La situation des catastrophes est dans son ensemble calme. Seul un (01) cas d'incendie a été enregistré dans la région des Cascades, province de la Léraba, commune de Sindou le 5 décembre 2023 dans un ménage à Fafasso. Des dégâts matériels (vêtements, cahiers, matériel de couchage), des pertes de numéraires et de documents d'identification (CNIB) ont été constatés. Toutefois, aucun blessé ou perte en vie humaine n'a été signalé.

V. ZONES A RISQUES DE FAIBLE PRODUCTIVITE AGROPASTORALE, DINSECURITE ALIMENTAIRE ET STRATEGIES D'ADAPTATION

5.1. Facteur de risques de faible productivité agropastorale

La dégradation du contexte sécuritaire demeure le principal facteur de faible productivité agropastorale et cela principalement en lien avec ses corollaires d'inaccessibilité aux facteurs de production. Pour cette campagne, il a été relevé des séquences sèches comme facteurs de baisse des productions.

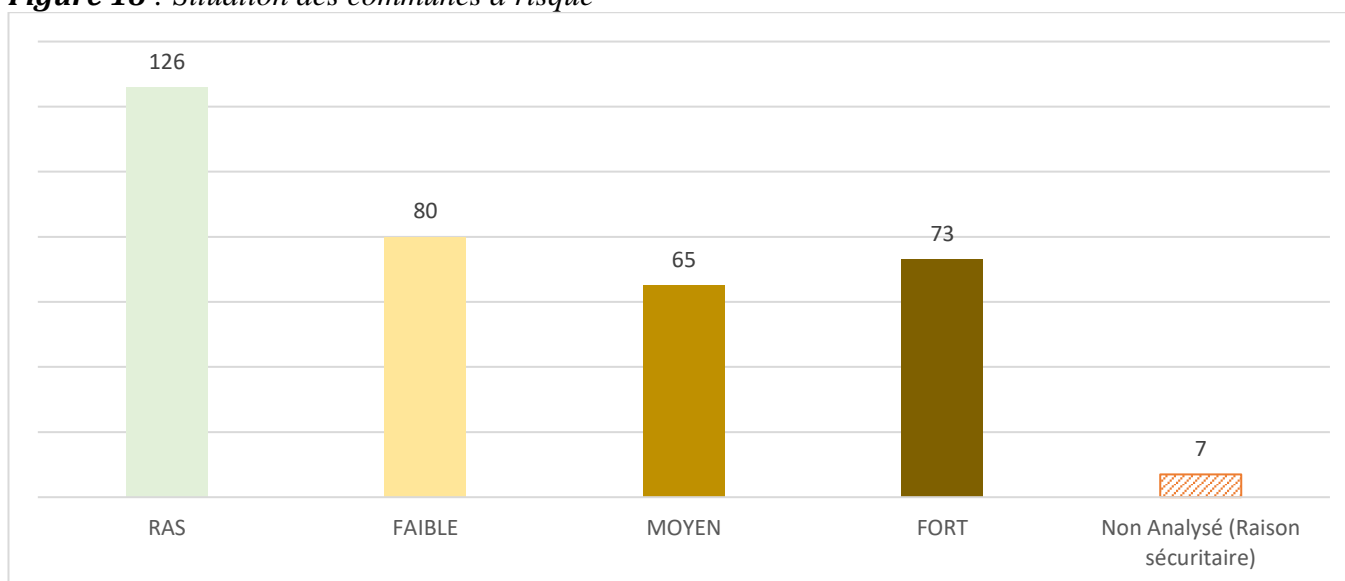
Figure 17 : Situation des facteurs de risque



5.2. Situation des communes à risque de faible productivité agropastorale

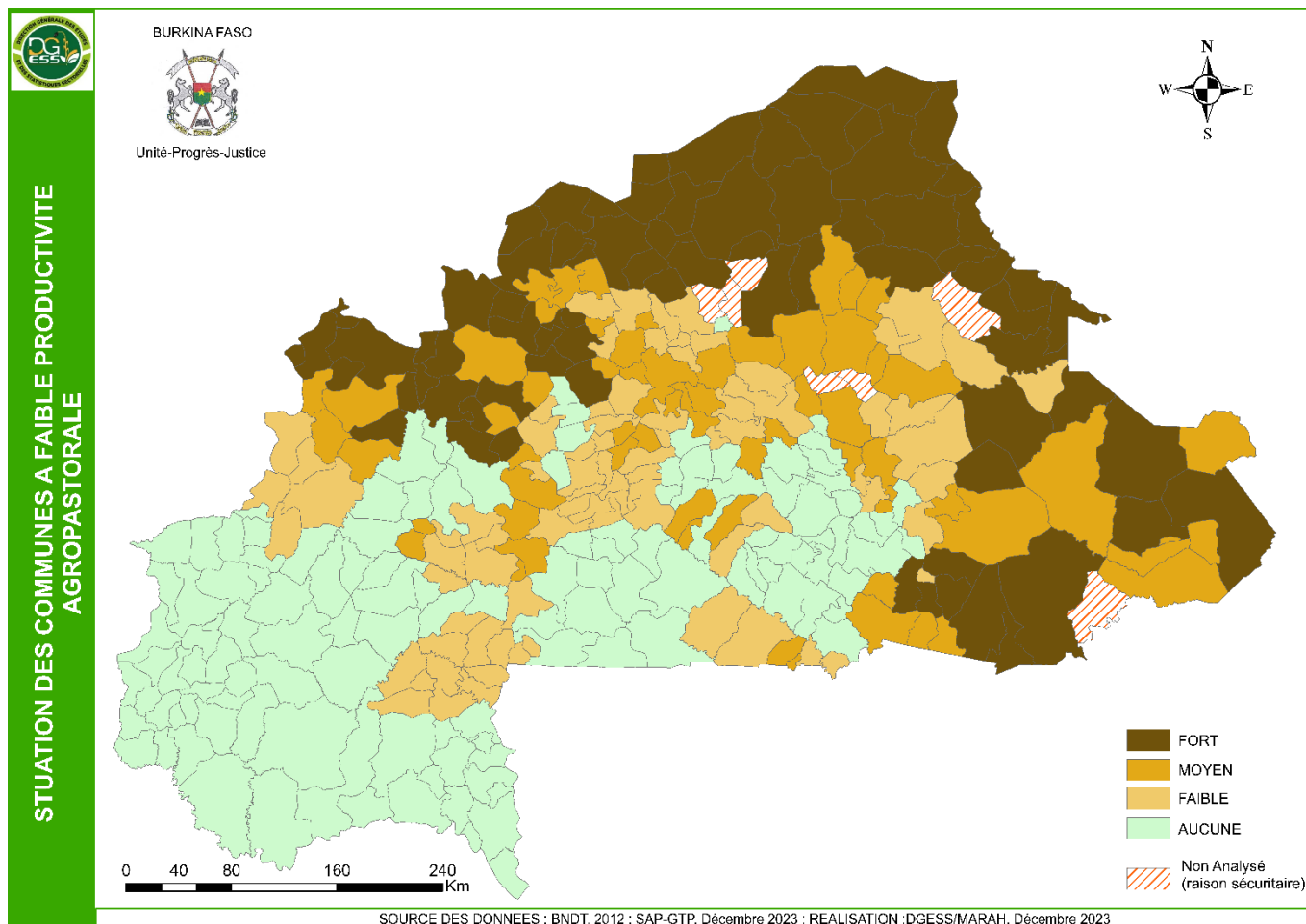
L'analyse a révélé 73 communes à fort niveau de risque de faible productivité agropastorale, 65 présentant un niveau moyen de risque, 80 autres à faible risque et 126 autres ne présentant pas de risque de faible productivité agropastorale.

Figure 18 : Situation des communes à risque



Les communes présentant un fort niveau de risque de faible productivité agropastorale sont essentiellement dans les provinces sujettes à un contexte sécuritaire difficile. Il s'agit des provinces de la Kossi, du Sourou et du Nayala dans la Boucle du Mouhoun, du Loroum dans la région du Nord, le Koulpélogo dans le Centre-Est, la Tapoa, la Kompienga et la Komondjoari dans la région de l'Est, l'ensemble des provinces du Sahel, le Sanmatenga dans le Centre-Nord.

Figure 19 : Cartes des communes à risques :



VI. IDENTIFICATION DES COMMUNES EN INSECURITE ALIMENTAIRE DANS LES PROVINCES EN PHASES 2 ET 3 DU CADRE HARMONISE

6.1. Méthodologie de travail

L'identification des communes en insécurité alimentaire a été faite à travers l'organisation d'ateliers régionaux. Y ont pris part des représentants des structures étatiques, et non étatiques pourvoyeuses de données et intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en occurrence les structures membres du conseil régional de sécurité alimentaire (CRSA) conformément aux termes de références. Les ateliers ont été ponctués par deux communications relatives aux résultats d'analyse du Cadre harmonisé de novembre 2023 et à la méthodologie des travaux. Pour la priorisation des communes de chaque province concernée par l'analyse, des groupes de travaux ont été constitués suivant les zones d'interventions des actions et leur connaissance du milieu. Chaque groupe était chargé de renseigner les indicateurs de l'outil de priorisation, de faire la situation des principaux facteurs explicatifs, ainsi que des points de divergences à discuter en plénière.

Pour chacune des communes, les indicateurs ont été appréciés sur les deux périodes de l'analyse du Cadre harmonisé notamment d'octobre à décembre 2023 (situation courante) et de juin à août 2024 (situation projetée). L'appréciation des indicateurs a été faite sur la base d'une analyse croisée des données disponibles et de la connaissance du terrain par les analystes. Par ailleurs, il a été quelques fois nécessaire de recourir à des personnes ressources résidentes dans certaines communes de l'analyse pour l'obtention

de certaines données ou informations complémentaires. Les différentes équipes constituées au niveau central ont assuré la facilitation des travaux. A l'exception de la région du Sahel où aucune équipe n'a pu se rendre, cela a été effectif pour 09 autres régions retenues pour l'analyse, en rappelant que celle du Centre, des Cascades et des Hauts-Bassins n'ont pas été analysées car ne possédant pas de province en phases 2 ou 3 au sortir des analyses du Cadre Harmonisé de novembre 2023.

Pour synthétiser les résultats, une catégorisation des communes a été proposée sur la base d'une reclassification des scores obtenus suivant la méthode statistique à savoir la classification naturelle de Jenks. Ainsi, 5 classes ou catégories de priorités ont été définies et décrites comme ci-dessous.

Tableau 8 : Situation des catégories de priorités

Priorité 1a - Critique	Les communes de cette catégorie présentent une situation de sécurité alimentaire critique, nécessitant une intervention immédiate. Les indicateurs montrent une menace grave pour l'accès à une alimentation adéquate, avec un risque imminent de catastrophe ou de malnutrition sévère
Priorité 1b - Élevée	Les communes de cette priorité affichent des signes préoccupants de sécurité alimentaire. Bien que la situation ne soit pas critique, elle requiert une action rapide pour prévenir toute détérioration significative. Des mesures ciblées sont nécessaires pour renforcer la résilience alimentaire de la population.
Priorité 2a - Modérée	Les communes de cette catégorie présentent des défis modérés en matière de sécurité alimentaire. Bien que la situation ne soit pas urgente, des interventions sont nécessaires pour améliorer durablement la disponibilité et l'accès aux denrées alimentaires, réduire les vulnérabilités et renforcer la sécurité alimentaire à long terme.
Priorité 2b - Faible	Les communes de cette priorité montrent des niveaux acceptables de sécurité alimentaire, avec des indicateurs relativement stables. Les interventions dans cette catégorie visent à maintenir et à renforcer les acquis, tout en surveillant attentivement les tendances pour prévenir d'éventuels défis futurs.
Non Prioritaire	Communes dans lesquelles les interventions visent le renforcement de la résilience

Par ailleurs, la situation détaillée des scores et rangs par province est présentée en annexe du présent document.

6.2. Principaux résultats

6.2.1. Inventaire des données utilisées

Les données utilisées sont de diverses sources et traitant des différentes dimensions d'intérêt de l'analyse à savoir celles afférant aux disponibilités alimentaires, aux conditions d'accès aux denrées, aux facteurs de production et autres moyens d'existence, aux conditions d'utilisation des aliments et à la stabilité des précédentes dimensions citées. Les facteurs de dangers et vulnérabilités ont également été relevés et appréciés par les différents analystes. Ainsi, les données utilisées sont les suivantes :

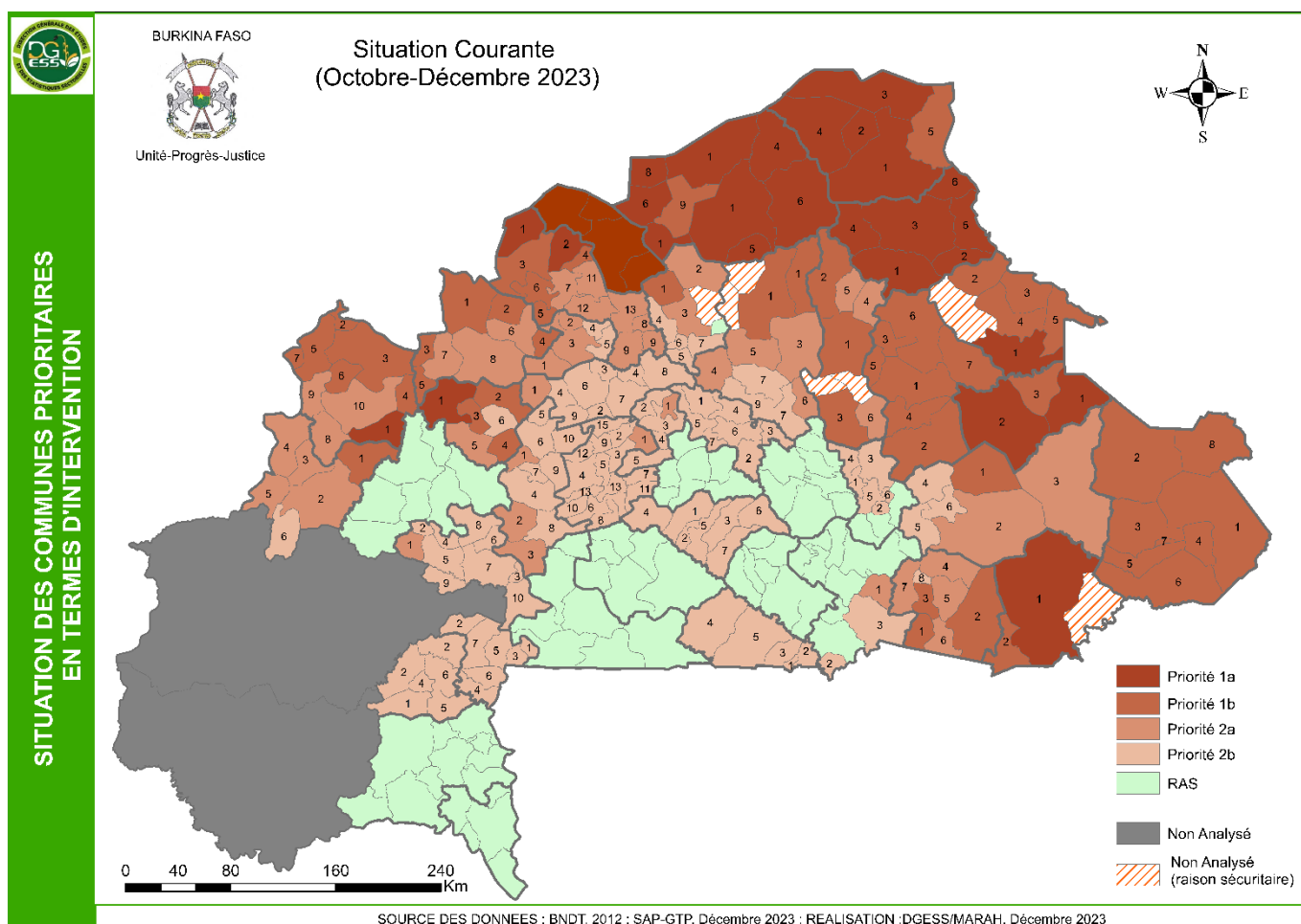
Tableau 9 : Situation des données utilisées

Données	Source	Admin
Appréciation des productions agricoles	SAP-relais	Admin 3

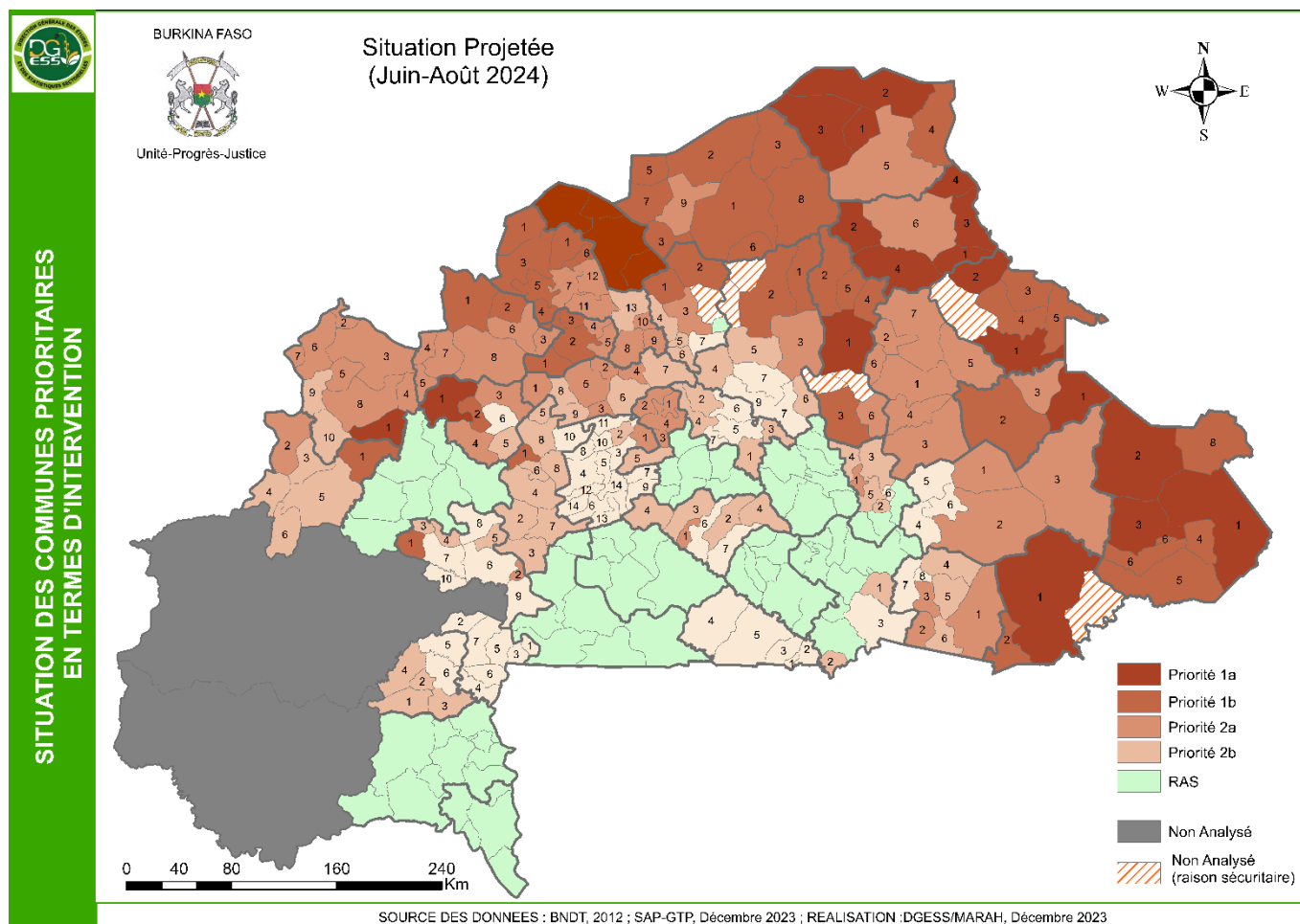
Données	Source	Admin
Mercuriales des céréales et des cultures de rente des provinces	DRARAH-Centre-Est	Admin 3
Niveau et évolution des prix des céréales et produits maraîchers sur les marchés SONAGESS	SIM-SONAGESS	Admin 3
Prix des produits forestiers non ligneux	SIM PFNL/DGEVCC	Admin 2
Niveau et évolution des productions agricoles	DGESS/MARAH	Admin 2
Situation Zoosanitaire	DGSV	Admin 2
Dynamique des cultures	DGESS/MARAH - PAM	Localités
Sources de revenus	SAP relais, SPESS	Admin 3
Nombre de personnes déplacées internes par commune	SP/CONASUR	Admin 3
Admissions MAM et MAS	DRS et DN	District sanitaire
Fonctionnement des centres de santé	DRS	District sanitaire
Taux d'accès à l'eau potable	DGRE	-
Les données sur les prix des animaux (bouc, taureau)	DGESS/MARAH	Admin 3
Etat de la Biomasse	ACF	Admin 2
Incidents sécuritaires	ACLED	Admin 3
Accessibilité des communes en lien avec l'état des routes	SAP-relais	Admin 3
La présence des partenaires dans une commune	SAP-relais	Admin 3

Par ailleurs, en plus des informations mises à la disposition des analystes, le recours à des personnes ressources et à la connaissance du milieu a été vivement encouragé pour l'appréciation des indicateurs.

6.2.2. Classification des communes en phase courante



6.2.3. Classification des communes en phase projetée



6.2.4. Besoins d'intervention spécifiques par commune

Les principaux besoins restent dans la majorité des cas humanitaires en lien avec la situation sécuritaire avec un accent mis sur les besoins en vivres, en cash et en intrants de production.

6.2.5. Principaux facteurs explicatifs

Les principaux facteurs explicatifs demeurent principalement la situation sécuritaire et ses corollaires, l'inaccessibilité aux intrants de production, la baisse voire l'impossibilité d'approvisionnement des marchés et l'acheminement de l'assistance, le déplacement des populations. Le niveau élevé des prix des denrées et des intrants de production essentiellement en lien avec l'effet inflationniste de la crise sécuritaire et la survenue des aléas bioclimatiques ont été cités également comme facteurs explicatifs.

VII. SITUATION DES INTERVENTIONS HUMANITAIRES

7.1. Interventions humanitaires en cours et perspectives ;

Des actions humanitaires ont été faites par l'Etat et ses partenaires en faveur des populations. Lesquelles actions ont consisté principalement à l'assistance alimentaire, à la vente à prix subventionné des céréales, à la distribution de vivres, de cash, d'intrants nutritionnels et de kits VBG. C'est au total : 8184,73 tonnes de vivres (sorgho, maïs, mil, niébé, riz), 2 853 tonnes d'intrants nutritionnels, 10 940 litres d'huile, 20 874 000FCFA de cash transfert, 30 tonnes d'aliments volailles, 90 tonnes de tourteaux de soja, 122,75 tonnes

de maïs pour l'aliment bétail, 200 kits avicoles, 5 faucheuses, 1 859 kits VBG (slips, collants, lampes, palobdé) qui ont été capté par les missions de suivi.

Les détails par région et par acteur sont :

❖ **Région du Centre-Nord**

Les interventions humanitaires en cours se résument essentiellement à des distributions gratuites de vivres. Le PAM à travers son partenaire opérationnel AVAD a conduit des opérations de distribution de plus de 3 tonnes de vivre (3 537, 298 Kg) au profit de 184 069 PDI dont 98 680 femmes et 7 370 dans les communes de Kaya, Tougouri, Boussouma, Korsimoro, Guibaré et Boulsa.

En perspective, ce sont des distributions de noyaux reproducteurs qui sont prévues par la FAO.

❖ **Région du Plateau-Central**

Le conseil régional, le PAM, le CONASUR et l'Association Somdbénére de Ouaga ont effectué une distribution gratuite de 5 689,67 tonnes de vivres, de 4 057 litres d'huile et de 20 874 000 FCFA de cash transfert à plus de 5 851 PDI et personnes vulnérables des provinces du Kourwéogo et de l'Oubritenga.

❖ **Région de l'Est**

Les acteurs humanitaires au niveau de la région ont apporté une assistance aux PDI et à leurs hôtes ainsi qu'aux ménages vulnérables. Au total, c'est 626,36 tonnes de vivres qui ont été distribuées gratuitement au profit de 24 910 personnes. Sur le plan de renforcement des moyens d'existence, 61 personnes dont 31 PDI ont été assistées en aliments bétails à hauteur de 3100 kg. La situation de l'assistance par acteur humanitaire se présente comme suit :

- **PSAE/CONASUR** : 393,2 tonnes de vivres à 3001 ménages dans la commune de Fada. Les communes de Gayéri, Manni et Bilanga sont en cours avec 210 tonnes de vivres ;
- **ACF** : 234,16 tonnes de vivres dont 194,656 tonnes à 869 ménages dans la Gnagna et 50,4 tonnes à 450 ménages dans le Gourma. A cela s'ajoute 8 690 litres d'huile alimentaire distribués à 869 ménages dans la Gnagna et 2 250 litres à 450 ménages dans le Gourma ;
- **SECURGRI** : 520 tonnes de vivres sont en cours de distribution dans les communes de Fada, Diapangou, Tibga, Diabo, Bogandé et Piéla.

NB : En perspectives, les acteurs comme ACF, PUI et SECURAGRI projettent respectivement apporter une assistance de 880 tonnes, 126 tonnes et 250 tonnes de vivres au profit des ménages vulnérables.

❖ **Région du Nord**

Dans la région, c'est 2 720 ménages dont 19 055 PDI et personnes hôtes vulnérables qui ont été assisté par le SP-CONASUR à travers des distributions de vivres. Les communes touchées sont Rambo, Koumbri, Namissiguima et Gourcy.

❖ **Région de la Boucle du Mouhoun**

Ce sont des actions de distributions gratuites de vivres et de vente à prix subventionné de vivres qui ont été réalisées par le CONASUR, le PUDTR, la Mairie de Bagassi, la SONAGESS et le PAM. Les bénéficiaires de la distribution gratuite de vivres sont les PDI, les ménages hôtes et les ménages vulnérables (3 712 ménages dont 29 080 personnes). En ce qui concerne la vente à prix subventionné de céréales effectuée par la SONAGESS, c'est 1 719.9 tonnes de céréales qui ont été vendues à travers 16 points de vente au profit de 34 398 bénéficiaires dont 16 347 femmes.

❖ **Région du Centre-Ouest**

Dans l'optique de soulager les personnes déplacées internes, le Conseil National des Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) à travers la direction régionale en charge de solidarité a mené une opération de distribution gratuite de 187 tonnes de céréales au profit de 12 656 bénéficiaires.

❖ **Région du Sahel**

Durant la période d'octobre à novembre 2023, l'Etat et ses partenaires se sont positionnés pour apporter une assistance aux PDI et aux personnes hôtes vulnérables de la région.

Au total 6 957 tonnes de vivres ont été apportées aux personnes vulnérables (PDI, Hôte) dont 5 970 tonnes de la part de l'Etat et le PUDTR, 682 tonnes de la part du PAM, 25 tonnes pour la Fondation Tardhilt, 258 tonnes pour SERACOM, le NRC, 17 tonnes, la Délégation Spéciale de Gorom-Gorom, 10 tonnes, l'ADR, 13 tonnes, l'AGED/OXFAM 240 tonnes, le CICR 2 853 tonnes d'intrants nutritionnels.

❖ **Région des Cascades**

Plusieurs interventions humanitaires ont eu lieu au cours de la période d'octobre à début décembre 2023. Il s'agit essentiellement des appuis alimentaires, d'articles ménagers essentiels (AME), de cash transfert, d'intrants nutritionnels, de kits scolaires au profit des PDI et autres personnes vulnérables. Les donateurs sont l'Etat à travers le CONASUR, les partenaires locaux (Association Munyu, Association Djiguitougou de la Comoé-ADC, OCADES, etc.), les ONG (ACF, Interpeace, VSF, Helvetas, CIAUD Canada, etc.).

En termes de perspectives, il est prévu :

- la poursuite des enregistrements des PDI et autres personnes vulnérables ;
- l'identification des familles d'accueil de PDI ;
- le recensement des PDI à besoin de prise en charge psychologique ;
- le recensement des retournés dans leurs localités d'origine ;
- la coordination des interventions humanitaires.

❖ **Région du Centre-Sud**

Au cours du quatrième trimestre, la direction régionale en charge de l'action humanitaire a mis à la disposition des ménages vulnérables 3 750 kg de vivre grâce à l'appui du conseil régional. Les interventions ont touché 74 ménages dans les communes de Manga, Doulogou, Ipelcé, Kombissiri, Gaongo, Toécé, Pô et Guiaro. Les PDI de la commune de Po ont bénéficié des activités génératrices de revenu grâce à l'appui de l'union des sociétés.

Une distribution de 47 550 kg de vivres est en cours dans les communes de Po, Guiaro et Tiébélé avec l'appui de l'association les Anges Gardiens de la Nature et celle de la Jeunesse pour l'Epanouissement des Enfants et Adolescents.

❖ **Région du Centre**

Pour le Centre, le PDUTR a fait une dotation de 30 tonnes d'aliments volaille, 90 tonnes de tourteaux de soja et 122,75 de maïs pour aliments volaille et 200 kits avicoles aux PDI et personnes vulnérables. Le Programme de Développement Durables des Exploitations Pastorales du Sahel a mis à la disposition des producteurs 5 faucheuses.

❖ **Région du Centre-Est**

Dans la région, plusieurs acteurs humanitaires interviennent aux cotés de l'Etat pour apporter une assistance et une protection aux populations vulnérables. Les partenaires sont entre autres le PAM par l'intermédiaire de AJVLS, ACF, la Croix Rouge et le Projet WHH. Au cours de T4_2023, le PAM à travers son partenaire opérationnel a mené des opérations de distribution de 79 tonnes de vivres à 823 ménages PDI soit 14 143 PDI du Boulgou et du Kourittenga.

Au cours du mois de novembre ACF a distribué des 1 859 kits VBG (slips, collants, lampes, palobdé) dans le Koulpélogo au profit de 169 ménages.

❖ **Région des Hauts-Bassins**

Au cours du quatrième trimestre, seul le CONASUR a apporté une assistance alimentaire aux PDI et personnes hôtes vulnérables. En perspectives (Janvier-Février-Mars), ce sont 365,5 tonnes de vivres qui seront distribués 1 096 ménages soit 7 395 bénéficiaires dans les communes de Bobo et Houndé.

❖ **Région du Sud-Ouest**

Dans la Région du Sud-Ouest, des interventions humanitaires sont en cours à travers l'assistance alimentaire du PAM par le biais de Plan International. Toutes les provinces sont concernées par l'opération. Le nombre des bénéficiaires et le tonnage par spéculation seront déterminés à l'issue de la distribution et consignés dans le rapport mensuel des opérations d'assistance. En perspective, le CONASUR va doter la province en céréales et légumineuses (180 tonnes) au profit des PDI et des populations hôtes vulnérables au nombre de 1 049. Cette dotation est désagrégée en 80 tonnes de riz, 50 tonnes de sorgho et 50 tonnes de haricot. La distribution se fera du 18 au 22 décembre 2023. Par ailleurs, ACF envisage dans la même semaine du 18 au 22 une distribution de vivres dans la commune de Loropéni. La dotation par bénéficiaire se compose ainsi qu'il suit : 80 kg de Maïs, 50 kg de légumineuse, 5 litres d'huile, et de 1 kg de sel.

7.2. Besoins d'interventions non couverts

Beaucoup d'efforts ont été fournis pour répondre aux besoins des PDI et autres personnes vulnérables par l'Etat et ses partenaires. Cependant, beaucoup de besoins restent à combler. Au nombre de ces besoins non couverts, nous pouvons noter l'assistance alimentaire, l'appui en articles ménagers essentiels (AME), en abris, en activités génératrices de revenus (AGR). Le relèvement s'avère une nécessité pour promouvoir l'autonomisation des PDI. C'est pourquoi, des efforts devront être consentis pour leur relèvement. Les

activités de relèvement pourraient concerner les activités de maraîchage, d'élevage, d'embouche, de petit commerce, etc.

VIII. PERSPECTIVES

La situation alimentaire et nutritionnelle des ménages est jugée acceptable en cette période de post récolte. En effet, la plupart des ménages arrive à assurer 2 repas par jour. Les perspectives alimentaires seront bonnes dans l'ensemble grâce à la disponibilité des produits issus de la campagne agricole humide. Également, cette disponibilité sera renforcée par les productions maraichères et céréalières de la campagne agricole sèche dont les premières récoltes sont déjà disponibles sur les marchés. La diversité alimentaire pourrait être améliorée par la disponibilité des produits forestiers non ligneux. Cependant, les niveaux des prix toujours élevés par rapport à la quinquennale pourraient rendre difficile l'accessibilité des produits aux ménages vulnérables. Quant à la situation des personnes déplacées internes, elle serait difficile avec l'insécurité civile qui rend l'accès difficile la délivrance de l'aide humanitaire.

La situation nutritionnelle des ménages pourrait se dégrader dans certaines régions liées au contexte sécuritaire. En effet, le déplacement de populations, l'inaccessibilité de certaines communes et le fonctionnement au ralenti de certains marchés et centres de santé, peuvent jouer négativement sur la consommation alimentaire des ménages et l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans.

Sur le plan pastoral, l'embonpoint des animaux pourrait connaître une légère dégradation à cause de l'inaccessibilité (pour raisons d'insécurité) des espaces de pâture et de la flambée des prix des SPAI. L'état des pâturages sera en dégradation continue ainsi qu'un tarissement précoce des points d'eaux. Sur les marchés à bétail, les prix pourraient connaître une hausse à la faveur des fêtes de fin d'année.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

D'une manière générale, la situation alimentaire des ménages est satisfaisante au regard de la présence des nouvelles récoltes. Les ménages couvrent facilement, pour le moment, leurs besoins céréaliers journaliers avec leurs propres productions (au moins deux repas par jour). Cette situation pourrait se détériorer précocement surtout dans les communes à risque d'insécurité alimentaire. De plus, sur les marchés, les prix des céréales sont en baisse par rapport aux mois précédent. Sur le plan pastoral, les animaux, éprouvent peu de difficultés actuellement pour leur alimentation dans la plupart des régions. Les prix des animaux sont en baisse sur la majorité des régions et connaîtront une amélioration avec les fêtes de fin d'année. Avec l'intensification des activités de la campagne sèche, l'offre des produits maraichers sur les marchés serait très bonne au cours des trois prochains mois et les prix certainement connaîtront leur baisse saisonnière.

Dans le but d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages, de renforcer la résilience structurelle des populations vulnérables face aux chocs climatiques et pour plus d'efficacité de l'intervention de l'Etat et de ses partenaires sur le terrain, quelques recommandations ont été formulées.

A l'issue de la mission, les recommandations suivantes ont été formulées :

Mission conjointe de suivi-évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages et de la classification des communes en insécurité alimentaire

A l'endroit du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;

- Renforcer les actions de résilience des populations à travers l'accroissement des aménagements hydro agricoles ;
- Promouvoir l'activité de warrantage en milieu rural pour sécuriser les stocks de céréales ;
- Prendre des dispositions pour que les points de vente de céréales à prix subventionné soient fonctionnels dans les zones à risque d'insécurité alimentaire avant la période de soudure ;
- Appuyer les PDI et ménages hôtes en intrants et petits équipements pour leur permettre de mieux exploiter les superficies maraîchères mises à leur disposition ;
- Mettre à la disposition des DRARAH, l'aliment bétail en quantité suffisante et à temps afin de pallier le déficit alimentaire et les mortalités d'animaux ;
- Réaliser davantage des ouvrages de mobilisation d'eau agricole ;
- Appuyer les éleveurs en noyau reproducteur pour reconstituer leur cheptel ;
- Appuyer les agropasteurs en SPAI ;
- Appuyer les productions maraîchères en hors sol dans les zones sous blocus ;
- Renforcer veille de la situation pastorale ;
- Augmenter la quantité des dotations en semences fourragères ;
- Prévoir un dispositif pour l'accueil du retour massif des transhumants ;
- Renforcer le contrôle qualité des intrants vendus par les commerçants ;
- Renforcer la disponibilité des céréales dans les communes à risque d'insécurité alimentaire ;
- Intégrer un second marché à bétail (Kaibo, Manga) dans le dispositif de suivi ;
- Réaliser des périmètres irrigués au tour de certains barrages (Bion).

- Susciter des projets structurants à travers des consortiums des partenaires en vue d'harmoniser des actions
- Approcher l'INERA pour trouver des solutions sur la maladie de la panicule du riz dans la plaine de Bama ;
- Sensibiliser les producteurs sur l'hygiène, la qualité physique et nutritionnelle des produits agricoles vendus aux commerçants surtout des céréales ;
- Prévoir un atelier d'identification des zones à risque avec la participation de tous les principaux acteurs des communes concernées ;
- Réaliser de nouveaux forage et retenues d'eau pour augmenter le taux d'accès à l'eau potable pour la consommation humaine et animale ;

- Poursuivre les négociations pour l'accès à la terre au profit des PDI pour la production de saison sèche.

A l'endroit du Ministère en charge de l'action humanitaire

- Renforcer les interventions dans les communes à risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle identifiées ;
- Poursuivre le plaidoyer en vue de l'accroissement de la fourniture en vivres au profit des zones inaccessibles ;
- Plaidoyer davantage pour l'appui en vivres et en intrants agricoles au profit des PDI pour leur alimentation et pour la production en campagne sèche ;
- Rendre disponible les statistiques actualisées sur les PDI et les Personnes retournées ;
- Renforcer les mesures d'accompagnement au profit des personnes retournées dans leur localité d'origine ;
- Apporter une assistance immédiate dans les communes classées prioritaires ;
- Renforcer les actions de soutiens aux PDI et populations hôtes vulnérables.

A l'endroit du Ministère du Commerce :

- Réguler les sorties des produits céréaliers ;
- Accentuer le contrôle des stocks commerçants.

A l'endroit du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et ses partenaires :

- Renforcer la prévention et la prise en charge des cas de MAM et MAS dans les Formations sanitaires de Thiou et Titao

A l'endroit du MEEA et ses partenaires :

- Réaliser des ouvrages de retenue d'eau et de périmètres irrigués pour la campagne sèche dans les communes de Toéghin, de l'Absouya et de Ourgou-Manéga.

A l'endroit de la collectivité :

- Construire le marché à bétail de Ouaga abattoir

ANNEXES

Annexe 1: Liste des participants à la mission conjointe

N	Nom	Prénom(s)	Structure/Institution	Contact téléphonique
1.	SOME	Frank	SONAGESS	70087974
2.	PEMOU	Bénédicte	FEWTS NET	70816275
3.	BATIONO	Armand Brice	DGESS/MARAH	76536713
4.	YAMEOGO	N. Alphonse	BMCRF/MDICAPME	71626041
5.	SAWADOGO	Bertrand	PRAPS2-BF	70016829
6.	TAPSOBA	Béatrice	CIC/B	60940000
7.	TRAORE	Urbain	SE-CNSA	70404250
8.	KABORE	Yahaya	DGPV	70927592
9.	ZAONOGO	Boukary	DGADI	73029838
10.	BAMOGO	Issaka	DGEVCC	78323519
11.	BASSON	Louis	DGESS/MARAH	70087974
12.	BIKIENGA	Mariam	SE-CNSA	70275686
13.	DRABO	Malick	DGESS/MARAH	-
14.	SOMDA	Y. Mélaïne	SP/CONASUR	70697688
15.	ROUAMBA	David	SE/CNSA	70226186
16.	BALKOUM	Roméo	Croix Rouge	76599395
17.	TONDE/SOUMA	Mariam	DGESS/ MARAH	79552908
18.	OUEDRAOGO	Ben Rachid	SE-CNSA	70229902
19.	OUEDRAOGO	Mahamadi	HYDROMET	70126216
20.	BADO	Gérard	SE/CNSA	70475943
21.	MINOUNGOU	Théophile	SP-CONASUR	78075985
22.	SANOGO/DEME	Kadiatou	DGESS/MARAH	70352838
23.	KY	Souleymane	SE-CNSA	70844706
24.	SANKIMA	Jocelyne	PAM	75410153
25.	KANZIE	Béatrice Marie Desiré	DGESS/MARAH	74878805
26.	SANOUE	Djara	DGFOMR (Ex DGEAP)	70336307
27.	BOUDA	Piga	SE-CNSA	55703131
28.	PALE	Sansan	DGPV	71145394
29.	ABGA	Roland	DGESS/MARAH	70537704
30.	SAHO	Aboubacar	DGESS/MARAH	71146313
31.	OUARME	Essebé	SE/CNSA	65648900
32.	TAPSOBA	Mamounata	DGSV	60180084

Annexe 02

NAME_1	NAME_2	NAME_3	Cour	Proj	RangC P	RangC R	RangP P	RangP R	PAP	SAN
Boucle du Mouhoun	Balé	Bagassi	5,022026 42	5,110132 15	5	35	7	37	FAIBLE	FAIBLE
Boucle du Mouhoun	Banwa	Balavé	7,753303 95	7,312775 32	3	27	3	25	FAIBLE	FAIBLE
Boucle du Mouhoun	Balé	Bana	6,167400 87	6,696035 23	2	31	3	30	MOYE N	MOYE N
Boucle du Mouhoun	Kossi	Barani	11,10132 16	8,546255 49	3	5	3	13	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Kossi	Bomborokuy	10,57268 72	8,281938 31	6	11	5	15	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Bondokuy	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Boucle du Mouhoun	Balé	Boromo	4,757709 24	5,550660 78	7	37	6	35	FAIBLE	FAIBLE
Boucle du Mouhoun	Kossi	Bourasso	15,15418 5	13,39207 05	1	2	1	2	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Dedougou	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Boucle du Mouhoun	Sourou	Di	10,48458 15	8,986784 13	3	12	4	10	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Kossi	Djibasso	10,83700 44	7,841409 68	5	9	6	20	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Kossi	Dokuy	9,074889 85	6,784140 96	8	19	10	29	MOYE N	MOYE N
Boucle du Mouhoun	Kossi	Doumbala	8,986784 13	7,136563 86	9	21	9	26	MOYE N	MOYE N
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Douroula	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Boucle du Mouhoun	Balé	Fara	4,140969 16	4,757709 24	10	40	9	39	FAIBLE	FAIBLE
Boucle du Mouhoun	Nayala	Gassan	16,21145 37	16,21145 37	1	1	1	1	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Sourou	Gomboro	10,74889 87	9,515418 49	2	10	2	6	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Nayala	Gossina	9,955947 12	7,136563 86	4	15	5	26	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Sourou	Kassoum	9,004405 27	8,035242 28	7	20	7	16	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Sourou	Kiembara	9,533039 63	8,563876 64	6	18	6	12	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Kossi	Kombori	11,36563 87	9,162995 58	2	3	2	8	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Kona	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Boucle du Mouhoun	Nayala	Kougny	10,22026 43	9,691629 94	3	13	2	5	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Banwa	Kouka	6,519823 78	6,079295 14	6	30	6	33	FAIBLE	AUCUN NE
Boucle du Mouhoun	Sourou	Lanfièra	9,867841 39	8,898678 4	5	17	5	11	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Sourou	Lankouè	10,13215 86	9,162995 58	4	14	3	8	FORT	FORT

NAME_1	NAME_2	NAME_3	Cour	Proj	RangC P	RangC R	RangP P	RangP R	PAP	SAN
Boucle du Mouhoun	Kossi	Madouba	9,955947 12	7,753303 95	7	15	7	21	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Kossi	Nouna	8,898678 4	7,488986 77	10	22	8	23	MOYE N	MOYE N
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Ouarkoye	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Boucle du Mouhoun	Balé	Oury	4,493392 06	4,845814 97	8	38	8	38	FAIBLE	FAIBLE
Boucle du Mouhoun	Balé	Pa	4,405286 34	4,493392 06	9	39	10	40	FAIBLE	FAIBLE
Boucle du Mouhoun	Balé	Pompoï	5,991189 42	6,343612 32	4	33	4	32	FAIBLE	FAIBLE
Boucle du Mouhoun	Balé	Poura	6,079295 14	7,488986 77	3	32	2	23	MOYE N	MOYE N
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Safane	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Boucle du Mouhoun	Banwa	Sami	6,872246 68	6,960352 41	5	29	4	28	FAIBLE	AUCU NE
Boucle du Mouhoun	Banwa	Sanaba	11,18942 73	9,427312 76	1	4	1	7	MOYE N	MOYE N
Boucle du Mouhoun	Balé	Siby	4,845814 97	5,814977 96	6	36	5	34	FAIBLE	FAIBLE
Boucle du Mouhoun	Banwa	Solenzo	7,929515 4	6,431718 05	2	26	5	31	FAIBLE	AUCU NE
Boucle du Mouhoun	Kossi	Sono	11,01321 58	8,458149 76	4	7	4	14	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Banwa	Tansila	7,224669 59	7,577092 5	4	28	2	22	FAIBLE	FAIBLE
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Tchériba	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Boucle du Mouhoun	Sourou	Toeni	11,01321 58	9,779735 67	1	6	1	3	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Nayala	Toma	5,550660 78	5,198237 88	6	34	6	36	MOYE N	MOYE N
Boucle du Mouhoun	Sourou	Tougan	8,546255 49	7,929515 4	8	24	8	18	MOYE N	MOYE N
Boucle du Mouhoun	Nayala	Yaba	10,92511 01	8,017621 13	2	8	3	17	FORT	FORT
Boucle du Mouhoun	Balé	Yaho	8,193832 58	9,779735 67	1	25	1	3	MOYE N	MOYE N
Boucle du Mouhoun	Nayala	Ye	8,810572 67	7,929515 4	5	23	4	18	FORT	FORT
Cascades	Comoé	Banfora	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Comoé	Beregadougou	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Léraba	Dakoro	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Léraba	Douna	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Léraba	Kankalaba	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Léraba	Loumana	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Comoé	Mangodara	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Comoé	Moussodougou	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Comoé	Niangoloko	0	0	0	0	0	0	NA	NA

NAME_1	NAME_2	NAME_3	Cour	Proj	RangC P	RangC R	RangP P	RangP R	PAP	SAN
Cascades	Léraba	Niankorodougou u	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Léraba	Oueleni	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Comoé	Ouo	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Comoé	Sidéradougou	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Léraba	Sindou	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Comoé	Soubakaniédougou	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Comoé	Tiéfora	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Cascades	Léraba	Wolonkoto	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre	Kadiogo	Komki-Ipala	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre	Kadiogo	Komsilga	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre	Kadiogo	Koubri	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre	Kadiogo	Ouagadougou	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre	Kadiogo	Pabre	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre	Kadiogo	Saaba	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre	Kadiogo	Tanghin-Dassouri	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			5,110132	6,872246					MOYE	
Centre-Est	Kouritenga	Andemtenga	15	68	3	14	3	8	N	FAIBLE
Centre-Est	Boulgou	Bagre	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			6,960352	6,519823					MOYE	MOYE
Centre-Est	Boulgou	Bane	41	78	1	7	1	12	N	N
			3,964757	5,726872					MOYE	
Centre-Est	Kouritenga	Baskouré	7	24	6	17	6	14	N	FAIBLE
Centre-Est	Boulgou	Beguedo	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre-Est	Boulgou	Bissiga	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			6,255506	5,550660					MOYE	
Centre-Est	Boulgou	Bittou	6	78	3	10	3	15	N	FAIBLE
Centre-Est	Boulgou	Boussouma	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			9,074889	7,224669						
Centre-Est	o	Comin-Yanga	85	59	4	4	4	5	FORT	FORT
Centre-Est	Kouritenga	Dialgaye	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			5,903083	4,757709						
Centre-Est	o	Dourtenga	69	24	8	12	8	17	FAIBLE	FAIBLE
Centre-Est	Boulgou	Garango	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre-Est	Kouritenga	Gounghin	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			4,933920	6,696035					MOYE	
Centre-Est	Kouritenga	Kando	7	23	4	15	4	10	N	FAIBLE
Centre-Est	Boulgou	Komtoega	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			4,845814	6,607929						MOYE
Centre-Est	Kouritenga	Koupéla	97	5	5	16	5	11	FAIBLE	N
			6,960352	5,374449						MOYE
Centre-Est	o	Lalgaye	41	33	7	8	7	16	FORT	N
Centre-Est	Boulgou	Niaogho	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			9,691629	7,400881						
Centre-Est	o	Ouargaye	94	04	3	3	3	4	FORT	FORT
			6,079295	7,577092						MOYE
Centre-Est	Kouritenga	Pouytenga	14	5	1	11	1	3	FAIBLE	N
			8,370044	6,784140					MOYE	MOYE
Centre-Est	o	Sangha	04	96	6	6	6	9	N	N
			10,04405	8,193832						
Centre-Est	o	Soudougou	28	58	2	2	1	1	FORT	FORT
Centre-Est	Boulgou	Tenkodogo	0	0	0	0	0	0	NA	NA

NAME_1	NAME_2	NAME_3	Cour	Proj	RangC P	RangC R	RangP P	RangP R	PAP	SAN
Centre-Est	Kouritenga	Tensobentenga	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre-Est	Koulpélog	o	10,30837	8,017621	1	1	2	2	MOYE	MOYE
Centre-Est	Yargatenga		5,374449	7,136563					N	N
Centre-Est	Kouritenga	Yargo	33	86	2	13	2	7	MOYE	MOYE
Centre-Est	Koulpélog	o	8,546255	7,224669					N	N
Centre-Est	Yondé		49	59	5	5	5	6	FORT	N
Centre-Est	Boulgou	Zabré	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre-Est	Boulgou	Zoaga	6,431718	5,920704						
Centre-Est	Boulgou	Zonsé	05	84	2	9	2	13	FAIBLE	FAIBLE
Centre-Est	Boulgou	Zonsé	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre-Nord	Sanmatenga	Barsalogho	11,10132	9,603524						
Centre-Nord	Sanmatenga	Barsalogho	16	21	1	3	2	9	FORT	FORT
Centre-Nord	Namentenga	Boala							NAS	NAS
Centre-Nord	Namentenga	Boala	10,22026	10,48458					MOYE	
Centre-Nord	Namentenga	Boulsa	43	15	3	6	3	5	N	FORT
Centre-Nord	Namentenga	Boulsa	10,92511	11,18942					MOYE	MOYE
Centre-Nord	Namentenga	Bouroum	01	73	2	5	2	2	N	N
Centre-Nord	Bam	Bourzanga	9,215859	10,00881						MOYE
Centre-Nord	Bam	Bourzanga	01	06	2	8	2	6	FORT	N
Centre-Nord	Sanmatenga	Boussouma	5,110132	4,933920						
Centre-Nord	Sanmatenga	Boussouma	15	7	7	19	7	20	FAIBLE	FAIBLE
Centre-Nord	Sanmatenga	Dablo							NAS	NAS
Centre-Nord	Namentenga	Dablo	8,458149	9,074889						MOYE
Centre-Nord	Sanmatenga	Dargo	76	85	6	12	6	10	FAIBLE	N
Centre-Nord	Bam	Guibare	5,726872	6,079295						
Centre-Nord	Bam	Guibare	24	14	5	17	6	18	FAIBLE	FAIBLE
Centre-Nord	Sanmatenga	Kaya	7,665198	6,872246					MOYE	MOYE
Centre-Nord	Sanmatenga	Kaya	22	68	5	13	5	14	N	N
Centre-Nord	Bam	Kongoussi	6,960352	8,105726						
Centre-Nord	Bam	Kongoussi	41	86	3	15	3	12	FAIBLE	FAIBLE
Centre-Nord	Sanmatenga	Korsimoro	5,022026	4,845814						
Centre-Nord	Sanmatenga	Korsimoro	42	97	9	21	9	22	FAIBLE	FAIBLE
Centre-Nord	Sanmatenga	Mane	8,810572	7,048458					MOYE	MOYE
Centre-Nord	Namentenga	Mane	67	14	4	10	4	13	N	N
Centre-Nord	Namentenga	Nagbingou	8,722466	9,691629					MOYE	MOYE
Centre-Nord	Sanmatenga	Nagbingou	94	94	5	11	5	8	N	N
Centre-Nord	Sanmatenga	Namissiguima							NAS	NAS
Centre-Nord	Bam	Nassere	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre-Nord	Sanmatenga	Nassere	11,10132	10,92511						
Centre-Nord	Sanmatenga	Pensa	16	01	1	3	1	4	FORT	FORT
Centre-Nord	Sanmatenga	Pensa	6,960352	6,696035					MOYE	MOYE
Centre-Nord	Sanmatenga	Pibaore	41	23	6	14	6	15	N	N
Centre-Nord	Sanmatenga	Pibaore	8,986784	8,281938					MOYE	MOYE
Centre-Nord	Sanmatenga	Pissila	13	31	3	9	3	11	N	N
Centre-Nord	Bam	Rollo	11,89427	11,01321						
Centre-Nord	Bam	Rollo	31	58	1	2	1	3	FORT	FORT
Centre-Nord	Bam	Rouko	5,638766	6,167400						
Centre-Nord	Bam	Rouko	51	87	6	18	5	17	FAIBLE	FAIBLE
Centre-Nord	Bam	Sabce	4,493392	5,286343						
Centre-Nord	Bam	Sabce	06	6	7	22	7	19	FAIBLE	FAIBLE
Centre-Nord	Bam	Tikare	5,903083	6,696035						
Centre-Nord	Bam	Tikare	69	23	4	16	4	15	FAIBLE	FAIBLE

NAME_1	NAME_2	NAME_3	Cour	Proj	RangC P	RangC R	RangP P	RangP R	PAP	SAN
	Namenten		12,24669	12,51101					MOYE	
Centre-Nord	ga	Tougouri	6	32	1	1	1	1	N	FORT
Centre-Nord	Namenten		9,515418	9,779735					MOYE	
	ga	Yalgo	49	67	4	7	4	7	N	FORT
Centre-Nord	Namenten								NAS	NAS
	ga	Zeguedeguin								
Centre-Nord	Sanmaten		5,110132	4,933920						
	ga	Ziga	15	7	7	19	7	20	FAIBLE	FAIBLE
Centre-Nord	Bam	Zimtenga							NAS	NAS
Centre-Ouest	Ziro	Bakata	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre-Ouest	Sissili	Bieha	0	0	0	0	0	0	NA	NA
	Boulkiemd		5,110132	5,198237						AUCU
Centre-Ouest	é	Bingo	15	88	7	15	7	17	FAIBLE	NE
Centre-Ouest	Ziro	Bougnounou	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre-Ouest	Sissili	Boura	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre-Ouest	Ziro	Cassou	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre-Ouest	Ziro	Dalo	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			9,515418	10,04405					MOYE	MOYE
Centre-Ouest	Sanguié	Dassa	49	28	1	1	1	1	N	N
			5,550660	5,991189						
Centre-Ouest	Sanguié	Didyr	78	42	6	10	8	10	FAIBLE	FAIBLE
Centre-Ouest	Ziro	Gao	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			5,814977	6,431718						
Centre-Ouest	Sanguié	Godyr	96	05	5	8	5	7	FAIBLE	FAIBLE
	Boulkiemd		4,669603	5,110132						AUCU
Centre-Ouest	é	Imasgho	52	15	12	21	8	18	FAIBLE	NE
	Boulkiemd		5,991189	5,726872					MOYE	AUCU
Centre-Ouest	é	Kindi	42	24	3	7	3	12	N	NE
	Boulkiemd		4,845814	5,022026						AUCU
Centre-Ouest	é	Kokologho	97	42	11	20	9	19	FAIBLE	NE
			4,405286	5,374449					AUCU	AUCU
Centre-Ouest	Sanguié	Kordie	34	33	10	25	10	16	NE	NE
	Boulkiemd		5,726872	5,726872						AUCU
Centre-Ouest	é	Koudougou	24	24	4	9	4	13	FAIBLE	NE
			5,286343	6,343612						
Centre-Ouest	Sanguié	Kyon	6	32	7	13	6	8	FAIBLE	FAIBLE
Centre-Ouest	Sissili	Leo	0	0	0	0	0	0	NA	NA
	Boulkiemd		5,550660	5,638766						AUCU
Centre-Ouest	é	Nandiala	78	51	5	10	5	14	FAIBLE	NE
	Boulkiemd		4,493392	4,845814						AUCU
Centre-Ouest	é	Nanoro	06	97	15	24	11	21	FAIBLE	NE
Centre-Ouest	Sissili	Nebielianayou	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Centre-Ouest	Sissili	Niabouri	0	0	0	0	0	0	NA	NA
	Boulkiemd		6,343612	6,431718					MOYE	MOYE
Centre-Ouest	é	Pella	32	05	2	5	2	6	N	N
	Boulkiemd		4,581497	4,405286						AUCU
Centre-Ouest	é	Poa	79	34	13	22	14	24	FAIBLE	NE
			5,198237	6,079295						AUCU
Centre-Ouest	Sanguié	Pouni	88	14	8	14	7	9	FAIBLE	NE
			4,933920	5,991189					AUCU	AUCU
Centre-Ouest	Sanguié	Réo	7	42	9	17	8	10	NE	NE
	Boulkiemd		4,581497	4,757709						AUCU
Centre-Ouest	é	Ramongo	79	24	13	22	12	22	FAIBLE	NE
	Boulkiemd		5,374449	5,550660						AUCU
Centre-Ouest	é	Sabou	33	78	6	12	6	15	FAIBLE	NE
Centre-Ouest	Ziro	Sapouy	0	0	0	0	0	0	NA	NA

NAME_1	NAME_2	NAME_3	Cour	Proj	RangC P	RangC R	RangP P	RangP R	PAP	SAN
	Boulkiemd		7,312775	7,665198					MOYE	MOYE
Centre-Ouest	é	Sigle	32	22	1	3	1	2	N	N
Centre-Ouest	Sissili	Silly	0	0	0	0	0	0	NA	NA
	Boulkiemd		4,933920	4,933920						AUCU
Centre-Ouest	é	Soaw	7	7	9	17	10	20	FAIBLE	NE
	Boulkiemd		4,845814	4,405286						AUCU
Centre-Ouest	é	Sourgou	97	34	10	19	14	24	FAIBLE	NE
Centre-Ouest	Sissili	Tô	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			6,255506	6,696035					MOYE	
Centre-Ouest	Sanguié	Tenado	6	23	4	6	4	5	N	FAIBLE
	Boulkiemd		5,022026	4,669603						AUCU
Centre-Ouest	é	Thyou	42	52	8	16	13	23	FAIBLE	NE
			7,488986	7,224669					MOYE	MOYE
Centre-Ouest	Sanguié	Zamo	77	59	2	2	2	3	N	N
			6,784140	6,872246					MOYE	
Centre-Ouest	Sanguié	Zawara	96	68	3	4	3	4	N	FAIBLE
	Zoundwéogo									
Centre-Sud	go	Bere	0	0	0	0	0	0	NA	NA
	Zoundwéogo									
Centre-Sud	go	Binde	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			5,726872	5,638766						AUCU
Centre-Sud	Bazèga	Doulougou	24	51	5	5	6	7	NE	FAIBLE
			5,374449	5,991189						MOYE
Centre-Sud	Bazèga	Gaongo	33	42	6	6	4	4	FAIBLE	N
	Zoundwéogo									
Centre-Sud	go	Gogo	0	0	0	0	0	0	NA	NA
	Zoundwéogo									
Centre-Sud	go	Gomboussougu	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			4,140969	4,493392						
Centre-Sud	Nahouri	Guiaro	16	06	4	11	4	11	FAIBLE	FAIBLE
	Zoundwéogo									
Centre-Sud	go	Guiba	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			6,607929	7,400881					MOYE	MOYE
Centre-Sud	Bazèga	Ipelce	5	04	2	2	1	1	N	N
			5,903083	5,991189						
Centre-Sud	Bazèga	Kayao	69	42	4	4	4	4	FAIBLE	FAIBLE
			6,255506	6,519823					MOYE	MOYE
Centre-Sud	Bazèga	Kombissiri	6	78	3	3	2	2	N	N
	Zoundwéogo									
Centre-Sud	go	Manga	0	0	0	0	0	0	NA	NA
	Zoundwéogo									
Centre-Sud	go	Nobere	0	0	0	0	0	0	NA	NA
			3,876651	3,612334						
Centre-Sud	Nahouri	Pò	98	8	5	12	5	12	FAIBLE	FAIBLE
			6,696035	6,079295					MOYE	
Centre-Sud	Bazèga	Sapone	23	14	1	1	3	3	N	FAIBLE
			4,757709	4,933920					MOYE	
Centre-Sud	Nahouri	Tiébébé	24	7	3	9	3	10	N	FAIBLE
			4,581497	5,286343						AUCU
Centre-Sud	Bazèga	Toece	79	6	7	10	7	8	FAIBLE	NE
			5,286343	5,638766					MOYE	
Centre-Sud	Nahouri	Zecco	6	51	1	7	1	6	N	FAIBLE
			4,933920	5,286343						
Centre-Sud	Nahouri	Ziou	7	6	2	8	2	8	FAIBLE	FAIBLE
	Komandjori			7,488986						MOYE
Est	ari	Bartiébougou	10,30837	77	3	14	3	23	FAIBLE	N
			11,01321	8,458149						
Est	Gnagna	Bilanga	58	76	2	9	3	15	FAIBLE	FAIBLE

Mission conjointe de suivi-évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages et de la classification des communes en insécurité alimentaire

NAME_1	NAME_2	NAME_3	Cour	Proj	RangC P	RangC R	RangP P	RangP R	PAP	SAN
Est	Gnagna	Bogandé	11,45374 45	8,810572 67	1	8	1	13	MOYE N	FAIBLE
Est	Tapoa	Botou	9,955947 12	9,955947 12	8	19	8	12	MOYE N	MOYE N
Est	Gourma	Diabo	4,845814 97	4,669603 52	5	25	4	24	FAIBLE	NON
Est	Tapoa	Diapaga	12,15859 03	13,74449 34	1	5	1	2	FORT MOYE	FORT
Est	Gourma	Diapangou	4,317180 61	3,612334 8	6	26	6	26	N MOYE	NON
Est	Gourma	Fada N'gourma	8,898678 4	7,841409 68	2	22	2	18	N N	FAIBLE
Est	Komandjo ari	Foutouri	15,94713 65	12,68722 46	1	2	1	5	FORT	FORT
Est	Komandjo ari	Gayéri	14,71365 64	10,83700 44	2	3	2	7	FORT	FORT
Est	Tapoa	Kantchari	12,07048 46	13,65638 76	2	6	2	3	FORT	FORT
Est	Gnagna	Koalla	9,955947 12	7,665198 22	6	20	7	22	FAIBLE	FAIBLE
Est	Kompieng a	Kompienga	12,33480 17	10,22026 43	2	4	2	11	FORT	FORT
Est	Gnagna	Liptougou	9,867841 39	7,841409 68	7	21	5	19	FAIBLE MOYE	FAIBLE MOYE
Est	Tapoa	Logobou	10,13215 86	10,74889 87	6	17	5	8	N	N
Est	Kompieng a	Madjoari							NAS	NAS
Est	Gnagna	Mani	10,92511 01	8,546255 49	3	10	2	14	FAIBLE MOYE	FAIBLE MOYE
Est	Gourma	Matiacoali	8,722466 94	7,753303 95	3	23	3	20	N MOYE	N MOYE
Est	Tapoa	Namounou	10,04405 28	10,66079 29	7	18	6	9	N N	N N
Est	Kompieng a	Pama	16,47577 09	14,44933 92	1	1	1	1	FORT	FORT
Est	Tapoa	Partiaga	11,80616 74	12,77533 04	3	7	3	4	FORT	FORT
Est	Gnagna	Piéla	10,57268 72	8,281938 31	4	12	4	17	FAIBLE MOYE	FAIBLE MOYE
Est	Tapoa	Tambaga	10,30837 10,83700	29 11,71806	5	14	6	9	N MOYE	N MOYE
Est	Tapoa	Tansarga	44 10,46696	17 7,682819	4	11	4	6	N MOYE	N
Est	Gnagna	Thion	03 5,110132	37 4,581497	5	13	6	21	N	FAIBLE
Est	Gourma	Tibga	15 10,22026	79 8,370044	4	24	5	25	FAIBLE	FAIBLE MOYE
Est	Gourma	Yamba	43	04	1	16	1	16	FORT	N
Haut-Bassins	Houet	Bama	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Kéné Doug	Banzon	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Tuy	Bekuy	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Tuy	Bereba	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Houet	Bobo-Dioulasso	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Tuy	Boni	0	0	0	0	0	0	NA	NA

NAME_1	NAME_2	NAME_3	Cour	Proj	RangC P	RangC R	RangP P	RangP R	PAP	SAN
Haut-Bassins	Houet	Dandé	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Kéné Dougou									
Haut-Bassins	ou	Djigouera	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Houet	Faramana	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Houet	Fo	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Tuy	Founzan	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Tuy	Houndé	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Kéné Dougou									
Haut-Bassins	ou	Kangala	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Houet	Karankasso-								
Haut-Bassins	Houet	Sambla	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Houet	Karankasso-								
Haut-Bassins	Houet	Vigué	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Kéné Dougou									
Haut-Bassins	ou	Kayan	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Kéné Dougou									
Haut-Bassins	ou	Koloko	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Tuy	Koti	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Tuy	Koumbia	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Houet	Koundougou	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Kéné Dougou									
Haut-Bassins	ou	Kourinion	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Kéné Dougou									
Haut-Bassins	ou	Kourouma	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Houet	Lena	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Kéné Dougou									
Haut-Bassins	ou	Morolaba	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Kéné Dougou									
Haut-Bassins	ou	N'dorola	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Kéné Dougou									
Haut-Bassins	ou	Orodara	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Houet	Padéma	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Houet	Peni	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Kéné Dougou									
Haut-Bassins	ou	Samogohiri	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Kéné Dougou									
Haut-Bassins	ou	Samorogouan	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Houet	Satiri	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Kéné Dougou									
Haut-Bassins	ou	Sindo	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Haut-Bassins	Houet	Toussiana	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Nord	Passoré	Arbolle	5,110132	7,136563						MOYE
Nord	Passoré	Bagare	15	86	7	9	6	24	FAIBLE	N
Nord	Loroum	Banh	8,193832	8,634361					MOYE	MOYE
Nord	Yatenga	Barga	58	22	1	25	1	11	N	N
Nord	Zondoma	Bassi	12,68722	9,515418					FORT	FORT
Nord	Passoré	Bokin	46	49	4	15	6	9	FORT	FORT
Nord	Zondoma	Boussou	5,991189	8,546255					MOYE	
Nord	Passoré	Boussou	42	49	4	15	4	12	N	FAIBLE
Nord	Zondoma	Boussou	5,110132	6,960352					MOYE	AUCU
Nord	Passoré	Boussou	15	41	8	7	7	25	N	NE
Nord	Zondoma	Boussou	7,929515	10,39647						
Nord	Passoré	Boussou	4	58	1	25	1	4	FORT	FORT

NAME_1	NAME_2	NAME_3	Cour	Proj	RangC P	RangC R	RangP P	RangP R	PAP	SAN
Nord	Passoré	Gomponsom	6,079295 14	7,929515 4	3	19	2	17	MOYE N	FAIBLE
Nord	Zonoma	Gourcy	6,960352 41	10,04405 28	3	19	2	5	FORT	FORT
Nord	Yatenga	Kaïn	13,56828 19	11,18942 73	1	25	1	1	FORT	FORT
Nord	Yatenga	Kalsaka	8,722466 94	8,370044 04	9	4	8	13	MOYE N	MOYE N
Nord	Passoré	Kirsi	5,814977 96	7,753303 95	4	15	4	21	MOYE N	FAIBLE
Nord	Yatenga	Kossouka	8,810572 67	8,193832 58	8	7	10	16	MOYE N	MOYE N
Nord	Yatenga	Koumbri	13,12775 33	11,18942 73	2	22	1	1	FORT	FORT
Nord	Passoré	Lâ-Todin	5,814977 96	6,696035 23	4	15	8	26	AUCU NE	FAIBLE
Nord	Zonoma	Léba	7,224669 59	9,779735 67	2	22	3	7	FORT	FORT
Nord	Yatenga	Namissiguima	8,370044 04	7,929515 4	11	3	12	19	MOYE N	MOYE N
Nord	Yatenga	Ouahigouya	9,515418 49	8,634361 22	7	9	7	10	MOYE N	MOYE N
Nord	Loroum	Ouindigui							FORT	FORT
Nord	Yatenga	Oula	8,281938 31	7,929515 4	12	2	11	17	MOYE FAIBLE	MOYE N
Nord	Passoré	Pilimpikou	6,696035 23	7,841409 68	2	22	3	20	FAIBLE	FAIBLE
Nord	Yatenga	Rambo	8,722466 94	8,281938 31	9	4	9	15	MOYE FAIBLE	MOYE N
Nord	Passoré	Samba	4,405286 34	6,255506 6	9	4	9	27	AUCU NE	AUCU NE
Nord	Yatenga	Seguenega	8,193832 58	7,312775 32	13	1	13	23	MOYE FAIBLE	MOYE N
Nord	Loroum	Solle							FORT	FORT
Nord	Yatenga	Tangaye	11,71806 17	9,779735 67	6	11	5	7	MOYE N	MOYE N
Nord	Yatenga	Thiou	12,95154 18	10,57268 72	3	19	3	3	FORT	FORT
Nord	Loroum	Titao							FORT	FORT
Nord	Zonoma	Tougo	5,814977 96	8,370044 04	5	13	5	13	MOYE FAIBLE	MOYE FAIBLE
Nord	Passoré	Yako	5,374449 33	7,400881 04	6	11	5	22	FAIBLE FORT	FAIBLE N
Nord	Yatenga	Zogore	12,33480 17	9,955947 12	5	13	4	6	MOYE N	MOYE N
Plateau-Central	Oubritenga	Absouya	5,991189 42	6,519823 78	3	6	3	7	MOYE N	MOYE FAIBLE
Plateau-Central	Ganzourgo	Boudry			0	0	0	0	NA	NA
Plateau-Central	Kourwéogo	Boussé	6,079295 14	7,488986 77	3	5	4	4	FAIBLE	FAIBLE
Plateau-Central	Oubritenga	Dapélogo	5,198237 88	5,903083 69	5	10	4	9	MOYE N	MOYE N
Plateau-Central	Ganzourgo	Kogho			0	0	0	0	NA	NA
Plateau-Central	Kourwéogo	Laye	5,991189 42	7,488986 77	4	6	3	3	MOYE FAIBLE	MOYE FAIBLE

NAME_1	NAME_2	NAME_3	Cour	Proj	RangC P	RangC R	RangP P	RangP R	PAP	SAN
Plateau-Central	Oubritenga	Loumbila	4,669603 52	4,669603 52	7	12	7	12	FAIBLE	FAIBLE
Plateau-Central	Ganzourgo	Méguet	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Plateau-Central	Ganzourgo	Mogtédo	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Plateau-Central	Oubritenga	Nagreongo	6,167400 87	6,872246 68	2	4	1	5	N	N
Plateau-Central	Kourwéogo	Niou	6,696035 23	7,665198 22	2	2	2	2	N	FAIBLE
Plateau-Central	Oubritenga	Ourgou-Manega	6,519823 78	6,607929 5	1	3	2	6	MOYE N	MOYE N
Plateau-Central	Ganzourgo	Salogo	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Plateau-Central	Kourwéogo	Sourgoubila	5,638766 51	6,431718 05	5	8	5	8	FAIBLE MOYE	FAIBLE MOYE
Plateau-Central	Kourwéogo	Toéghin	7,665198 22	8,898678 4	1	1	1	1	N	N
Plateau-Central	Ganzourgo	Zam	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Plateau-Central	Oubritenga	Ziniare	4,757709 24	5,374449 33	6	11	5	10	FAIBLE	FAIBLE
Plateau-Central	Oubritenga	Zitenga	5,286343 6	5,286343 6	4	9	6	11	FAIBLE	FAIBLE
Plateau-Central	Ganzourgo	Zorgho	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Plateau-Central	Ganzourgo	Zoungou	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sahel	Soum	Aribinda	14,91666 67	9,583333 33	6	10	8	22	FORT	FORT
Sahel	Séno	Bani	14,61666 67	13,11666 67	1	13	4	7	FORT	FORT
Sahel	Soum	Baraboule	14,91666 67	10,16666 67	6	10	7	20	FORT	FORT
Sahel	Yagha	Boundore	10	10	5	25	5	21	FORT	FORT
Sahel	Oudalan	Deou	14,08333 33	12,85 10,91666	4	15	3	9	FORT	FORT
Sahel	Soum	Diguel	14,75 12,41666	67 8,916666	8	12	5	17	FORT	FORT
Sahel	Soum	Djibo	67 13,58333	67 9,083333	9	20	9	24	FORT	FORT MOYE
Sahel	Séno	Dori	33 13,08333	33 13,11666	3	16	6	23	FORT	N
Sahel	Séno	Falagountou	33	67	6	19	4	7	FORT	FORT
Sahel	Séno	Gorgadji	13,5 16,33333	13,75 8,166666	4	17	2	5	FORT	FORT
Sahel	Oudalan	Gorom-Gorom	33 15,16666	67 10,91666	1	2	5	25	FORT	FORT
Sahel	Soum	Kelbo	67	67	5	9	6	18	FORT	FORT
Sahel	Soum	Koutougou	15,5 16,66666	11,25 16,66666	4	8	3	14	FORT	FORT
Sahel	Yagha	Mansila	67 11,08333	67	1	1	1	1	FORT	FORT
Sahel	Oudalan	Markoye	11,75 11,58333	33	5	23	4	16	FORT	FORT
Sahel	Soum	Nassoumbou	15,75	33	1	5	2	13	FORT	FORT

NAME_1	NAME_2	NAME_3	Cour	Proj	RangC P	RangC R	RangP P	RangP R	PAP	SAN
Sahel	Oudalan	Oursi	16,25	14,16666 67	2	3	1	3	FORT	FORT
Sahel	Soum	Pobe-Mengao	15,75	11,25	1	5	3	14	FORT	FORT
Sahel	Séno	Sampelga	14,5	14,58333 33	2	14	1	2	FORT	FORT
Sahel	Yagha	Sebba	10,66666 67	10,66666 67	4	24	4	19	FORT	FORT
Sahel	Séno	Seytenga	13,41666 67	13,33333 33	5	18	3	6	FORT	FORT
Sahel	Yagha	Solhan							NAS	NAS
Sahel	Yagha	Tankougounadi e	11,91666 67	11,91666 67	3	22	3	11	FORT	FORT
Sahel	Oudalan	Tin-Akoff	15,91666 67	13,83333 33	3	4	2	4	FORT	FORT
Sahel	Yagha	Titabe	12,16666 67	12,16666 67	2	21	2	10	FORT	FORT
Sahel	Soum	Tongomayel	15,75	11,91666 67	1	5	1	11	FORT	FORT
Sud-Ouest	Noumbiel	Batié	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	Bougourib a	Bondigui Bouroum-	4,669603 52	5,814977 96	2	4	4	4	FAIBLE	FAIBLE
Sud-Ouest	Poni	Bouroum	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	Poni	Boussera	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	Noumbiel	Boussoukoula	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	loba Bougourib a	Dano	3,259911 89	3,348017 62	7	12	7	13	FAIBLE	FAIBLE
Sud-Ouest	a	Diebouyou	3,083700 44	4,757709 24	6	13	6	10	FAIBLE	FAIBLE
Sud-Ouest	loba	Dissin	3,612334 8	4,052863 43	6	11	6	12	FAIBLE	FAIBLE
Sud-Ouest	Poni Bougourib a	Djigouè	4,140969 16	6,167400 87	4	8	2	2	FAIBLE	FAIBLE
Sud-Ouest	Poni	Gaoua	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	Poni Bougourib a	Gbomblora	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	a	Gueguere	4,669603 52	5,726872 24	2	4	5	5	FAIBLE	FAIBLE
Sud-Ouest	Bougourib a	Iolonioro	5,110132 15	6,784140 96	1	3	1	1	FAIBLE	FAIBLE
Sud-Ouest	Poni	Kampti	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	loba	Koper	3,964757 7	4,405286 34	5	9	5	11	FAIBLE	FAIBLE
Sud-Ouest	Noumbiel	Kpuéré	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	Noumbiel	Legmoin	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	Poni	Loropeni	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	Poni	Malba	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	Noumbiel	Midebdo	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	Poni	Nako	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	loba	Niego	5,286343 6	5,462555 06	1	1	1	6	FAIBLE	FAIBLE
Sud-Ouest	loba	Oronkua	5,198237 88	5,374449 33	2	2	2	7	FAIBLE	FAIBLE
Sud-Ouest	loba	Ouessa	4,669603 52	5,110132 15	3	4	3	8	FAIBLE	FAIBLE

NAME_1	NAME_2	NAME_3	Cour	Proj	RangC P	RangC R	RangP P	RangP R	PAP	SAN
Sud-Ouest	Poni	Perigban	0	0	0	0	0	0	NA	NA
Sud-Ouest	Bougouriba	Tiankoura	3,788546	5,903083	5	10	3	3	FAIBLE	FAIBLE
Sud-Ouest	Ioba	Zambo	4,581497	5,022026	79	42	4	9	FAIBLE	FAIBLE

Annexe 03 :

	TAUREAU				
Marché	Moy_Quinq	2 022	2 023	Var_Quinq	Var_Annuelle
Bobo-Abattoir	315 559	332 115	341 278	8%	3%
Bogandé	299 700	298 000	370 125	23%	24%
Dori	381 431	354 500	302 667	-21%	-15%
Fada N'gourma	347 825	355 625	393 250	13%	11%
Garango	292 347	321 667	296 417	1%	-8%
Gorom-Gorom	317 113	317 938			
Guelwongo	335 416	377 350	424 350	27%	12%
Kaya	322 257	358 950	380 400	18%	6%
Mogtédou	280 694	347 000	412 400	47%	19%
Ouaga-Abattoir	374 856	460 324	433 667	16%	-6%
Pouytenga	375 274	444 400	495 563	32%	12%
Tô	327 620	399 500	395 200	21%	-1%
Yilou	384 052	438 450	443 500	15%	1%
Youba	361 480	411 400	417 500	15%	1%

	BOUC				
Marchés	Moy_Quinq	2 022	2 023	Var_Quinq	Var_Annuelle
Bobo-Abattoir	18 355	18 115	18 167	-1%	0%
Bogandé	26 250	35 500	33 250	27%	-6%
Dori	54 313	52 000	51 000	-6%	-2%
Fada N'gourma	43 493	43 138	42 250	-3%	-2%
Garango	39 807	34 667	36 286	-9%	5%
Gorom-Gorom	50 583	54 167			
Guelwongo	29 448	34 100	30 000	2%	-12%
Hamélé	22 710	24 217	29 000	28%	20%
Kaya	23 498	28 350	29 850	27%	5%
Mogtédou	29 122	37 000	41 500	43%	12%
Ouaga-Tanghin	44 378	63 667	69 250	56%	9%
Pouytenga	35 319	33 850	41 950	19%	24%
Tô	30 430	31 300	30 100	-1%	-4%
Yilou	21 859	23 100	24 650	13%	7%
Youba	34 110	38 200	44 350	30%	16%

	BELIER				
Marchés	Moy_Quinq	2 022	2 023	Var_Quinq	Var_Annuelle
Bobo-Abattoir	54 297	54 538	59 833	10%	10%
Bogandé	57 249	73 333	55 500	-3%	-24%
Dori	91 826	99 833	81 500	-11%	-18%
Fada N'gourma	82 338	78 050	68 000	-17%	-13%
Garango	56 398	36 667	46 286	-18%	26%
Gorom-Gorom	77 582	85 333			
Guelwongo	51 509	46 050	65 250	27%	42%
Hamélé	42 120	38 350	58 000	38%	51%
Kaya	50 472	54 650	63 000	25%	15%
Mogtédo	49 725	59 063	70 056	41%	19%
Ouaga-Tanghin	75 140	71 083	76 167	1%	7%
Pouytenga	70 831	62 600	74 000	4%	18%
Tô	44 808	44 900	46 300	3%	3%
Yilou	57 420	56 900	80 050	39%	41%
Youba	75 238	81 250	85 400	14%	5%